RÉPUBLIQUE DU **CAMEROUN**

Paix -- Travail -- Patrie

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIAL ET DE LA **DÉCENTRALISATION**

RÉGION DU LITTORALE

COMMUNE DE NGWEI

2/4- Travail - Patri

REPUBLIC OF CAMEROON Peace -- Work -- Fatherland

MINISTRY OF

TERRITORIAL ADMINISTRATION AND **DECENTRALIZATION**

LITTORAL REGION

NGWEI COUNCIL

RAPPORT D'ETUDE

MECANISME DE CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE **DE NGWEI**



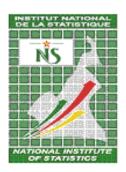


Appui technique et financier du Programme National du Développement Participatif (PNDP) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)

Réalisée par l'Institut Panafricain pour le Développement Afrique-Centrale (IPD-AC)







octobre 2018

TABLES DE MATIÈRES

LISTE DES ABREVIATIONS	4
LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES FIGURES ET CARTES	6
PREFACE	7
RESUME EXECUTIF	9
ABSTRACT	12
INTRODUCTION	14
Chapitre 1 : CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE EN MATIERE DE DECENTRALISATIO	N ET
DEVELOPPEMENT LOCAL AU CAMEROUN	17
I. CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE DE LA DECENTRALISATION	18
I.1. LES BASES CONSTITUTIONNELES DE LA DECENTRALISATION AU CAMEROUN	18
I.2. PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL	19
a. Concept du développement local	19
b. Liens entre développement local et décentralisation	
c. Freins au développement local	
d. Quelques alternatives à ces Freins au développement local	
e. Démarche de la promotion du développement local (projet du développement du territoire)	
f. Démarche de projet du développement du territoire	
I.3. Brève présentation de la commune de NGWEI	
I.3.1. Localisation de la commune	
I.3.2. Milieu biophysique	
(i) Le climat	
(ii) Les sols	
(iii) Le relief	
I.3.3. L'hydrographie	
I.3.4. La faune	
I.3.5. La Flore et végétation.	
I.4. Milieu humain	
I.4.1. Histoire de la Commune	
I.4.2. Démographie	
(i) La population	
(ii) Groupes ethniques et relations inter ethniques	
(ii) Religion	
(vi) Organisation sociale	
(vii) Habitat	
I.4.3. Les principales activités économiques	
(i) L'agriculture	
(ii) La pêche	
(iii) La chasse	
(iv) Le petit commerce	
(v) Le transport	
(vi) L'exploitation forestière	
(vii) Collecte de produits forestiers non ligneux.	
I.5. Principales infrastructures par secteur	
I.6. Principales potentialités et ressources de la commune	
I.6.1. Potentialités	
Chapitre 2 : SYNTHESE METHODOLOGIQUE DE L'ENQUETE SUR LE CONTROLE CITOYEN D	
L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE NGWEI	
I. Contexte de l'étude	
II. Objectif et Méthodologie du CCAP	
II.1. Objectifs	
II.1.1. Objectif global	
II.1.2. Objectifs spécifiques	39
II 2 METHODOLOGIE DILCCAP	39

a.	identification de L'ENVERGURE DE l'opération	39
b.	l'échantillonnage	
c.	la réalisation de l'enquête	
d.	traitement et analyse des données.	
e.	Dissémination des résultats et plaidoyer	
f.	Amélioration des services	
III. N	Méthodologie de tirage de l'échantillon et de collecte de données	
III.1.	Tirage de l'échantillon	
a.	Champ de l'enquête et population cible	
b.	Taille de l'échantillon des ménages, nombre de ZD et nombre de ménages par ZD	
c.	Tirage de l'échantillon des ZD et des ménages	41
(ii) Tirage des unités primaires : les ZD	42
(iii) Tirage des unités secondaires : les ménages	42
III.2.	Collecte des données	42
II.4. M	léthodologie de mesure des indicateurs de perception	43
a.	Sur LE QUESTIONNAIRE :	44
b.	Sur la mesure des indicateurs de perception	44
Chapitre 3:	PRINCIPAUX RESULTATS ET AMELIORATIONS SUGGEREES	45
	sentation de la population enquêtée	
II. Sec	teur de l'EAU POTABLE	
II.1.	Disponibilité et utilisation des services L'EAU POTABLE	
II.2.	Coût et qualité des services de l'EAU POTABLE	
II.3.	Appréciation des services de l'eAU POTABLE	
II.4.	Raisons de LA non satisfaction des populations EN APPROVISIONNEMENT EN EAU	
II.5.	Principales attentes en matière de service de l'EAU POTABLE	
	ecteur de la santé	
III.1.	Disponibilité et utilisation des services de santé	
III.2.	Coût et qualité des services sanitaires	
III.3.	Appréciation des services de santé	
III.4.	Raisons de non satisfaction des populations	
III.5.	Principales attentes en matière de service de santé	
	Secteur de l'éducation	
IV.1.	Disponibilité et utilisation des services de l'éducation par cycle	
IV.2.	Coût et qualité des services de l'éducation par cycle	
IV.3.	Appréciation des services de l'éducation par cycle	
IV.4.	Raisons de non satisfaction des populations par cycle	
IV.5.	Principales attentes des populations en matière d'éducation	
	vices offerts dans l'institution communale	
V.1.	Disponibilité et utilisation des servicesdans l'institution communale	
V.2.	Raisons de non satisfaction des populations	
V.3.	Principales attentes en matière de services dans l'institution communale	
	JSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	
Chapitre 4:	PLAN D'ACTION POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'AC	
-	DANS LA COMMUNE DE NDOM	
	ES: : Liste des intervenants	
	2 : Questionnaire de l'enquête	
	: Arrêté préfectoral mettant en place le comité de pilotage de l'opération du Contrôle Citoyen de	
	Publique dans la commune	
1 / WHOII	t dorrigate during its committative	ノサ

LISTE DES ABREVIATIONS

APEE : Association des Parents d'Élèves et Enseignants

CCAP: Contrôle Citoyen de l'Action Publique

CMA: Centre Médical d'Arrondissement

CME: Commune de Moyen Exercice

CPE: Commune de Plein Exercice

CRC: Citizen Reporting Card

CSE: Comité de Suivi- Évaluation

ECAM : Enquête Camerounaise Auprès des Ménages

GIC: Groupement d'Initiative Commune

INS: Institut National de la Statistique

IPD-AC: Institut Panafricain pour le Développement Afrique-Centrale

OSC: Organisation de la Société Civile

PAARDIC : Programme d'Appui aux Actions Rurales de Développement Industriel et

Commercial

PCD : Plan Communal de Développement

PTF: Partenaires Techniques et Financiers

PNDP: Programme National de Développement Participatif

ZD : Zone de Dénombrement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Etat des lieux des infrastructures par secteur de la commune de Ngwei	31
Tableau 2 : Potentialités de la Commune	32
Tableau 3 : Caractéristique des répondants	46
Tableau 4 : Caractéristique des chefs de ménages	46
Tableau 5 : Système d'approvisionnement en eau	47
Tableau 6 : Principale source d'approvisionnement en eau	47
Tableau 7 : La qualité de l'eau	48
Tableau 8 : Temps mis pour accéder à la principale source publique en eau	49
Tableau 9: Répartition des ménages ayant déclaré une panne, selon la période observée pour la rer	nise en
fonction de la source	49
Tableau 10 : Institution/Personne résolvant la panne de la principale source publique d'eau	50
Tableau 11 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau	50
Tableau 12: Appréciation des montants payés pour approvisionnement en eau	51
Tableau 13 : Satisfaction du besoin exprimé en eau potable	
Tableau 14: Non satisfaction en approvisionnement en eau	52
Tableau 15 : Attentes par rapport à la source d'approvisionnement en eau	53
Tableau 16: Formation sanitaire la plus proche du ménage et temps moyen pour l'atteindre	54
Tableau 17 : Répartition des ménages par préférence de recours aux soins	55
Tableau 18 : Identification des responsables de formations sanitaires	
Tableau 19 : Caractéristiques des formations sanitaires visitées	56
Tableau 20 : Appréciation du montant payé à la formation sanitaire	57
Tableau 21: Appréciation de l'accueil au sein des centres de santé	
Tableau 22 : Résolution des problèmes de santé du village, Raisons d'insatisfaction	58
Tableau 23 : Attentes en service de santé	
Tableau 24 : Répartition des distances parcourues par des enfants issus des ménages par cycle	59
Tableau 25 : Caractéristiques de l'établissement	
Tableau 26 : Nombre d'élèves et appréciation de la présence des enseignants	61
Tableau 27 : Appréciation du montant payé	62
Tableau 28 : État des salles de classe et structures ayant réfectionnée la salle	
Tableau 29 : Satisfaction des services de l'éducation	63
Tableau 30 : Attentes pour les services de l'éducation	64
Tableau 31 : Obtention d'un service à la commune	
Tableau 32 : Lenteur pour l'obtention d'un service à la commune	66
Tableau 33 : Informations sur les actions de la commune / Implication des ménages	67
Tableau 34 : Insatisfaction vis à vis des services fournis par la Commune	67
Tableau 35 : Attentes des ménages	
Tableau 36: Synthèse des problèmes rencontrés	
Tableau 37: Plan d'action	
Tableau 38: Programme de dissémination et de présentation du plan d'action	77

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Carte de la commune de NGWEI	24
Figure 2 : Carte des ressources naturelles	27

PREFACE

Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) se présente comme une action des citoyens ou des Organisations de la Société Civile (OSC) qui vise à (i) apprécier l'action publique ou à amener les acteurs publics à rendre compte aux populations ; (ii) apprécier la pertinence des projets/Programmes ainsi que les moyens qui y sont affectés ; (iii) réorienter les axes de développement en fonction de nouveaux besoins identifiés ; (iv) compléter les mécanismes publics de contrôle (administratif, juridictionnel, parlementaire) et (v) pourrait être un outil d'aide à la décision.

Les résultats de l'enquête contenus dans le présent rapport permettront d'avoir un aperçu du niveau de satisfaction ou de non-satisfaction des ménages de la Commune, sur les efforts engagés dans les secteurs de l'eau potable, la santé, l'éducation et les services communaux par l'administration.

Les analyses des données obtenues montrent que des efforts restent à faire pour améliorer le niveau de perception de nos populations des actions entreprises par les services publics.

La vision que j'ai de la commune de Ngwei, est qu'au fil du temps le plan d'action arrêté au terme de cet exercice et reposant sur les attentes exprimées par les populations soit effectivement mis en œuvre au plaisir des populations de cette belle localité.



RESUME EXECUTIF

RESUME EXECUTIF

Pour permettre à la population d'apprécier les actions de l'État au sein des communes, le PNDP, outil mis en place par le Gouvernement en 2004 pour améliorer les conditions de vie des populations en milieu rural et accompagner les CTD vers l'implémentation effective du processus de la décentralisation, s'est donné de mener une enquête de perception par les populations des services fournis par l'État dans le cadre du Contrôle Citoyen de l'Action Publique. L'objectif étant de capter auprès des populations, leurs perceptions de la satisfaction de l'offre des services publics dans les secteurs ciblés, notamment l'eau potable, l'éducation, la santé et le service communal.

En effet, au cours de la deuxième phase de ce programme et ce, dans le cadre de sa mission, le PNDP a expérimenté dans 10 communes pilotes (01commune dans chaque région du Cameroun) le mécanisme de Contrôle Citoyen de l'Action Publique.

Celui-ci s'est basé d'une part sur l'opération d'enquête auprès des ménages pour capter la perception des populations sur l'offre de services publics dans les secteurs de l'eau potable, de la santé, de l'éducation et du service communal ; et d'autre part sur la dissémination de résultats afin d'opérer des changements significatifs relatifs à la qualité des services communaux.

Tenant compte des leçons tirées de cette expérience pilote, le PNDP a jugé utile de l'étendre progressivement à toutes les communes. Aussi, il a été retenu, dans la phase III du programme, de réaliser dans 160 communes une enquête auprès des ménages pour permettre aux populations de porter une appréciation sur l'offre des services publics.

Pour la fiabilité des résultats de l'enquête inscrite dans cette perspective, le PNDP s'est appuyé fortement sur l'expertise technique de l'INS qui a planifié le sondage, selon les bases et la méthodologie scientifiques, et aussi réalisé le traitement des données collectées sur le terrain.

Dans sa phase opérationnelle, l'enquête commandée par le PNDP dans la commune de NGWEI a été menée par l'IPD-AC. Cette dernière fait partie des 15 communes retenues dans le Littoral et pour lesquelles les résultats issus de l'enquête seront destinés à être capitalisés pour améliorer l'action publique en vue d'une meilleure perception de celle-ci par les populations.

De l'analyse des données collectées sur le terrain, il en ressort que :

• pour ce qui concerne le secteur de l'eau potable, la plupart des ménages ne sont pas satisfait du système d'approvisionnement en eau (55,9 %). Ils estiment notamment que l'eau est de mauvaise qualité, les points d'eau sont insuffisants et même, ceux qui existent sont

éloignés;

- dans le secteur de la santé, le niveau de non satisfaction est de 45,7% et s'explique par l'éloignement des formations sanitaires, la mauvaise qualité des services offerts et l'insuffisance de médicaments dans les formations existantes ;
- concernant le secteur de l'éducation, les proportions des ménages non satisfaits des services d'éducation seraient de 11,1% pour le cycle maternel, 19,8% pour le cycle primaire, 16, 7% pour le cycle secondaire et 6,6% pour le cycle de formation professionnelle;
- s'agissant des services communaux, la proportion des ménages insatisfaits est de 50%.

En définitive, pour améliorer la perception de l'action publique dans la commune de NGWEI, l'institution communale devra mettre sur pied un dispositif de maintenance et de gestion des infrastructures existantes et impliquer davantage les populations dans les prises de décision.

ABSTRACT

ABSTRACT

To enable the population to appreciate the actions of the State within the municipality, the PNDP, a tool set up by the Government in 2004 to improve the living conditions of the populations in rural areas and to impulse the process of the decentralization, had decided to carry out a survey of perception of the services provided by the State within the Citizen Control of the Public Action. The objective is to collect from the populations, their perceptions of the satisfaction of the supply of public services in the targeted sectors, in particular the potable water, the education, the health and the municipal service.

Indeed, during the second phase of this program, as part of its mission, the PNDP has experimented in 10 pilot municipalities (01 in each region of Cameroon) a citizen control mechanism of public action.

This one was based on the one hand on the operation of household survey to collect the perception of the populations on the supply of public services in the sectors of the potable water, the health, the education and the service of the municipality; and on the dissemination of results in order to make significant changes to the quality of municipal services.

Taking into account the lessons learned from this pilot experience, the PNDP considered it useful to extend it gradually to all municipalities. Also, in phase III of the program, it was decided to carry out a household survey in 160 municipalities to enable the population to assess the supply of public services.

For the reliability of the results of this survey, the PNDP relied heavily on the technical expertise of the INS which planned the survey, according to the bases and the scientific methodology, and also carried out the processing of data collected in the field. In its operational phase, the survey commissioned by the PNDP in the Mouanko Council was conducted by the IPD-AC. The Mouanko council is one of the 15 Municipalities retained in the Littoral Region and for which the results resulting from the investigation are intended to be capitalized to improve the public action for the benefit of the populations.

From the analysis of the data collected in the field, it follows that:

• For the Potable water sector, most households are not satisfied with the water supply system (60.9%). In particular, they consider that the water is of poor quality, the water points are insufficient and even those which exist are far away;

- In the health sector, the level of non-satisfaction is 60.7% and can be explained by the remoteness of health facilities, the poor quality of services offered, staff shortcomings and the lack of medicines in existing health facilities;
- Regarding the education sector, the proportions of households not satisfied with education services would be 26.4% for the nursery cycle, 35.1% for the primary cycle, 26.1% for the secondary et and 11.0% for the vocational training cycle;
- For municipal services, the proportion of households dissatisfied is 73.2%.

Finally, to improve the perception of public action in the municipality of Ngwei, the municipal institution will set up a maintenance and management of existing infrastructure and involve more people in decision-making.

INTRODUCTION

Promouvoir le bien-être des populations fait partie de l'une des principales missions de l'État dans un pays. Ainsi, dans un environnement global marqué par les crises économiques, sociales et environnementales, et sous la pression des partenaires au développement, plusieurs de gouvernements africains dont le Cameroun, ont opté pour la décentralisation comme mode de gestion de l'État. En effet, non seulement la décentralisation contribue à une meilleure efficacité de l'action publique, mais aussi elle renforce le développement local et améliore l'équité à travers une meilleure répartition des ressources.

Le concept de développement local peut donc être compris comme un processus de création (production), de rétention (appropriation), et de redistribution (partage équitable) des richesses sur le territoire. Il est né de la prise de conscience de ce que les politiques d'aménagement du territoire dont le but est de corriger les grands déséquilibres géographiques et socioéconomiques doit s'appuyer sur une organisation des volontés locales pour être efficace.

Un environnement juridique approprié étant indispensable pour la mise en place de la décentralisation, le gouvernement camerounais s'est doté d'un ensemble de lois, de décrets et d'outils pour l'encadrer. C'est ainsi que, le PNDP a été mis en place par l'État comme outil permettant d'accélérer la mise en œuvre du processus de décentralisation et promouvoir le bienêtre des populations.

Pour mesurer l'action de l'État dans les communes, le PNDP s'est engagé à conduire un processus de Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans 160 communes. L'objectif étant de consolider la prise en compte des aspirations des populations non seulement dans ses réalisations, mais aussi dans celles des autres acteurs de développement qui interviennent dans l'espace communal. Plus spécifiquement, il est question de réaliser une enquête de perception des populations sur la qualité des services de l'État dans les secteurs de l'eau potable, de la santé et de l'éducation ; ainsi que sur la fourniture de services par la commune.

Pour mener à bien cette action dans la commune de NGWEI, l'expertise de l'Institut Panafricain pour le Développement a été sollicitée par le PNDP. Au sein de la commune de NGWEI, l'enquête a été menée dans 14 zones de dénombrement dans lesquelles au total, 321 ménages ont été échantillonnés. La collecte de données a été faite auprès des ménages échantillonnés et les résultats sont consignés dans le présent document.

Le présent rapport est structuré de la manière suivante :

- ➤ Chapitre I : Cadre législatif et règlementaire en matière de décentralisation et développement local au cameroun
- Chapitre II : Synthèse méthodologique de l'enquête sur le Contrôle Citoyen de l'Action
 Publique dans la commune de Ngwei
- > Chapitre III : Principaux résultats et améliorations suggérées
- ➤ Chapitre IV : Plan d'action pour la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans la commune de Ngwei

CHAPITRE 1: CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE EN MATIERE DE DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL AU CAMEROUN

Le cadre législatif et règlementaire de la décentralisation et du développement local au Cameroun se scrute à travers un ordonnancement des textes juridiques, partant de la Constitution jusqu'au décret en passant par les lois ainsi que de la disposition des institutions en charge du développement local. Pour présentation expressive de ce chapitre, il semble méthodologiquement contraignant, de mettre en exergue d'une part les lois et règlements de la République en la matière (I-1) et d'autre part, les mécanismes de promotion de développement local tant au niveau national que local (I-2).

I. CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE DE LA DECENTRALISATION

Pour que la décentralisation puisse prendre corps dans un État, il faut absolument le meubler d'un environnement juridique approprié. C'est ce que le gouvernement Camerounais s'est attelé à faire dans son ressort territorial. Il s'agira ici de présenter de façon ordonnancée les bases constitutionnelles, juridiques et règlementaires de la décentralisation au Cameroun.

I.1. LES BASES CONSTITUTIONNELES DE LA DECENTRALISATION AU CAMEROUN

La loi N°96/06 du 18 Janvier 1996 portant modification de la constitution de 1972 a fait de la décentralisation la pierre angulaire non seulement de l'expression de l'État de droit au Cameroun, mais également de la promotion du développement local. L'alinéa 2 de l'article premier du titre premier, « De l'État Et de La Souveraineté » conditionne la forme de l'État à l'instauration de la pratique de la décentralisation comme modèle de gouvernance. On peut y lire « la République du Cameroun est un État unitaire décentralisé ». Le titre X, Des Collectivités Locales consacre huit (08) articles (de l'article 55 à l'article 62) pour encadrer la pratique de la décentralisation. Il se manifeste là, de la part du constituant camerounais, une réelle volonté de faire des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) des acteurs à part entière de la construction et de la consolidation des idéaux de paix, de l'intégration nationale, de promotion de la démocratie et du développement local. On peut y lire en l'article 55, alinéa 2 « les Collectivités Territoriales Décentralisées sont des personnes morales de droit public. Elles jouissent de l'autonomie administrative et financière pour la gestion des intérêts régionaux et locaux. Elles s'administrent librement par des conseils élus et dans les conditions fixées par la loi. Les conseils des collectivités territoriales décentralisées ont pour missions de promouvoir le développement économique, social, sanitaire, éducatif, culturel et sportif des collectivités ». Ceci illustre à suffisance que la décentralisation camerounaise a en amont une base constitutionnelle conséquente. Qu'en est-il de la loi.

I.1.2. LES LOIS COMME FONDEMENT DE LA DÉCENTRALISATION AU CAMEROUN

La constitution dans son titre XII, *Des Dispositions Transitoires et Finales* annonce la mise en place progressive des institutions constitutionnellement établies. C'est dans ce sillage que le législateur camerounais, va se pencher dans l'opérationnalisation de la décentralisation. Les lois dites de la décentralisation du 22 juillet 2004, consacrent ainsi la pratique de cette forme nouvelle de gouvernance. La loi N°2004/017 d'Orientation de la Décentralisation vient fixer les règles générales applicables en matière de la décentralisation territoriale, tel que le chapitre premier du titre premier l'énonce. Dans l'ensemble on y trouve la définition d'un cadre d'action, la description des acteurs et leurs missions. La loi N°2004/018 portant sur les Communes et celle N°2004/019 portant sur les Régions ont apporté une plus-value significative dans la définition des missions des acteurs ainsi que dans les mécanismes d'actions de ces derniers.

Si les lois donnent fondamentalement une base à la décentralisation au Cameroun, la règlementation participe également à la concrétisation de la pratique de la décentralisation et par conséquent constitue un fondement non négligeable de celle-ci.

I.1.3. LES FONDEMENTS RÈGLEMENTAIRES DE LA DÉCENTRALISATION AU CAMEROUN

On y retrouve une kyrielle de mécanismes d'actions, dont les plus fréquents se recrutent dans les décrets, les arrêtés et les ordonnances. En général, ces instruments participent de la rationalisation du fonctionnement des acteurs interpellés de près ou de loin, par la décentralisation. On peut y observer : les orientations dans le transfert des compétences, dans la gestion des ressources communales et dans la gestion des relations. En somme, on assiste à un ensemble de mécanismes portés par le pouvoir exécutif, dans le souci d'harmoniser un environnement de plus en plus concurrentiel, afin de rester cohérent avec les engagements de l'État vis-à-vis de lui-même et des autres acteurs tant nationaux qu'internationaux.

I.2. PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Dans cette rubrique, nous présenterons le concept du développement local, le lien entre le développement local et la décentralisation, la démarche de promotion du développement local et les outils de la promotion du développement local.

A. CONCEPT DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Le concept de développement local naît de la prise de conscience de ce que les politiques d'aménagement du territoire (logique d'État) mises en œuvre pour corriger les grands déséquilibres géographiques et socioéconomiques (logiques du marché) ne peuvent trouver leur pleine efficacité qu'en s'appuyant sur une organisation des volontés locales (logique de territoire).

Ce processus de développement s'articule autour de trois dimensions (l'espace, le temps, les acteurs). Il permet à la population du territoire concerné de résoudre progressivement ses problèmes et de réaliser ses ambitions dans les domaines économique, social, culturel et environnemental par la participation active, individuelle et collective de l'ensemble des citoyens.

Processus dynamique et incertain plutôt que réalité figée, le développement local est ainsi à la fois un problème de consolidation territoriale et de coordination entre les différents acteurs, qui interpelle les contextes institutionnels locaux. Par ailleurs, cette notion comporte une dimension endogène qui insiste sur la mobilisation et la valorisation productive des ressources, des énergies, des forces sur un espace (ou un « territoire ») sans que ce dernier ne désigne à priori une aire donnée, aux délimitations physiques précises, fixes et aisément repérables. Il est essentiel de souligner que ce qui peut être « local » ici est régional, voire national ailleurs.

B. LIENS ENTRE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET DÉCENTRALISATION

Selon la loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation, art. 2, al. 2, la décentralisation constitue l'axe fondamental de promotion du développement, de la démocratie et de la bonne gouvernance au niveau local. La décentralisation, c'est aussi un maire élu pour exercer des compétences avec des moyens humains et financiers sur un territoire déterminé.

Entre décentralisation et développement local, il y va plus que d'un accommodement entre deux modes de gestion ; l'un, redistributif de compétences centrales vers les périphéries de l'État, l'autre, participatif à la base, des forces qui composent une communauté.

La population, et donc le citoyen, est au centre du processus de décentralisation et du développement local.

La décentralisation et le développement local sont au service de la réduction de la pauvreté doivent être le moteur d'un développement durable, avec ce que ses composantes économiques, environnementales et sociales ont d'indissociable.

La décentralisation et le développement local, comme processus de mobilisation des acteurs locaux pour la création, la distribution des richesses sur un territoire, concerne les États centraux au travers de l'élaboration de leur stratégie de réduction de la pauvreté.

Ainsi, en transférant les compétences et les ressources, la décentralisation peut promouvoir la démocratie locale et la bonne gouvernance et contribuer de manière durable au bien-être des populations locales.

Si le développement local est fondé sur la participation et le consensus, la décentralisation en revanche contient l'expression d'un droit de substitution légitime; c'est la différence

fondamentale entre la décentralisation, comme projet politique, et le développement local, comme pratique sociale.

C. FREINS AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

De nombreux facteurs liés au partage du pouvoir peuvent empêcher la réalisation du développement local. Au nombre de ces facteurs, nous pouvons citer:

- Une coopération difficile entre l'État et les collectivités locales qui peut freiner toute dynamique d'actions communes. On peut citer, à cet effet, la lourdeur du cadre unitaire et la fragmentation territoriale qui ont tendance à induire des interventions moins complémentaires, des chevauchements de compétences et la dispersion des initiatives, ainsi qu'un cloisonnement des institutions et des budgets ;
- Une médiation difficile du gouvernement local qui ne cherche pas à coordonner les actions des différents acteurs locaux au risque de créer la communalisation, c'est-à-dire le fait de considérer la commune comme étant le but de la décentralisation et du développement local. Le rôle du gouvernement local devrait s'apparenter à celui d'un stimulateur et facilitateur du développement, qui créerait un espace de concertation où les différents acteurs locaux se retrouveraient et discuteraient de la promotion du territoire.

D. QUELQUES ALTERNATIVES À CES FREINS AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Une première solution est le contrat plan qui est un cadre de collaboration contraignant entre l'État et la commune pour la poursuite des objectifs de développement. Définit par la loi N°2011/008 du 06 mai 2011 sur l'aménagement et le développement du territoire, le contrat-plan est un document négocié entre l'État d'une part, une collectivité décentralisée, un groupe de communes ou un syndicat de communes d'autre part, éventuellement assorti de contrat particulier, définissant de manière détaillée le partage solidaire des responsabilités en vue de l'exécution harmonieuse de programmes pluriannuels de développement ou des actions d'aménagement du territoire dans une ou plusieurs communes ou une région pendant une période déterminée, et dans lequel chaque partenaire s'engage sur la nature, le contenu et le financement partiel des différentes actions programmées.

D'autres solutions peuvent être envisagées parmi lesquelles, la création des sociétés d'économie mixte locale qui associeraient les collectivités locales au secteur privé ainsi que la multiplication des fora permettant la concertation et la naissance de l'ingénierie territoriale

E. DÉMARCHE DE LA PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT LOCAL (PROJET DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE)

Le développement territorial part de l'idée selon laquelle chaque territoire, chaque région a des potentialités qu'il peut valoriser grâce au projet de développement local, conçu et mis en œuvre avec et pour les populations.

Un projet de développement local ou « processus de développement territorial » vise le changement de la situation d'un territoire et de ses habitants par la valorisation des qualités (ressources, atouts, valeurs), minimisant les handicaps et le contournement des contraintes.

Il est initié et mis en œuvre par et avec, la participation de ses habitants et de leurs « institutions ». Il tente de répondre à leurs aspirations, et de valoriser leurs « richesses » collectives.

Quatre conditions doivent être vérifiées pour parler de projet de développement local :

- Un projet de développement local doit être déployé sur un territoire ;
- > Sa conception doit reposer sur un consensus formulé à travers un ensemble d'avantages, d'opportunités ou d'objectifs ;
- > Sa mise en œuvre doit associer les populations locales ;
- ➤ Il est conduit par des « institutions » ou des dispositifs qui sont à la dimension du territoire où il s'applique.

F. DÉMARCHE DE PROJET DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

La démarche du projet de développement du territoire est participative, porteuse d'une certaine vision de la citoyenneté.

Elle compte cinq étapes en interaction permanente pendant le déroulement du projet :

Diagnostic ou état des lieux

Il consiste en une étude pluridisciplinaire et exhaustive des forces et des faiblesses du territoire afin de lire et de comprendre le territoire et de choisir ce qu'il faut faire pour répondre aux enjeux essentiels de celui-ci ;

Élaboration

Le diagnostic permet d'identifier certaines orientations et d'élaborer les actions à mener. Orientations et actions sont priorisées pour répondre aux enjeux du territoire. Le plan d'actions qui en découle ne peut cependant être considéré comme acquis qu'après l'obtention des financements. Il s'agit également ici d'identifier les actions à conduire en partenariat avec les

financeurs et autres partenaires au développement et de les valider ainsi par des instances extérieures :

Contractualisation

Il s'agit ici d'une phase de signature de conventions avec des partenaires financiers et autres partenaires œuvrant dans le domaine du développement. C'est également la phase de contractualisation avec les divers partenaires en charge de l'exécution ;

> Conduite

Il est possible au cours de l'exécution du projet, d'identifier de nouvelles initiatives non initialement prévues, et susceptibles d'enrichir le projet.

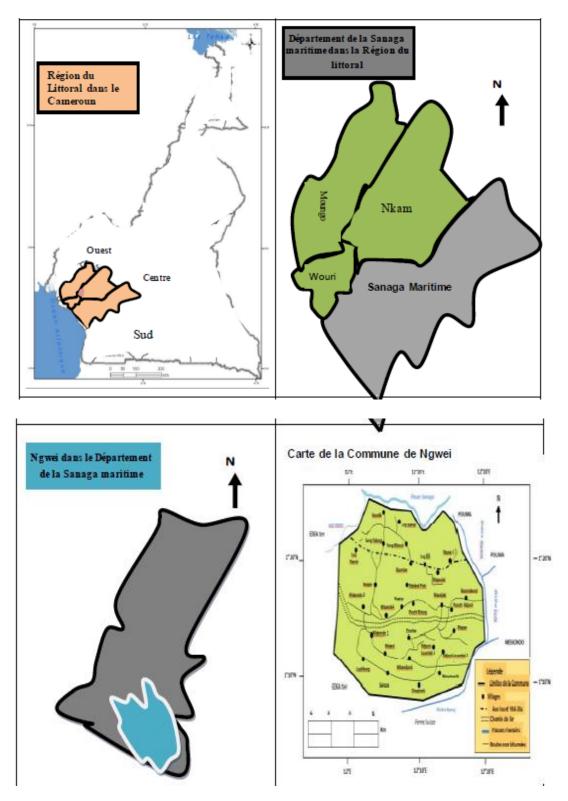
Pour suivre le déroulement du projet, il faut définir collectivement les indicateurs de suivi qui aident au pilotage de ses actions. Il est clair que pour accorder des chances de réussite au projet, des études de rentabilités sont nécessaires ;

Évaluation

Il s'agit ici d'un arrêt afin de porter un jugement sur la façon dont le projet est réalisé. Des critères, définis collectivement, permettent de contribuer à cette appréciation du point de vue de l'impact, de la pertinence, de l'efficacité, de la cohérence interne ou externe, de l'efficience et de la qualité. L'évaluation est réalisée en interne par les acteurs du territoire, avec éventuellement un appui externe (regard extérieur).

I.3. BRÈVE PRÉSENTATION DE LA COMMUNE DE NGWEI

Figure 1 : Carte de la commune de NGWEI



Source: PCD de NGWEI, 2011

I.3.1. LOCALISATION DE LA COMMUNE

Créée par Décret n° 2007/11 du 24 avril 2007, la Commune de Ngwei est située dans le département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral à 90 km de Douala et 170 km de Yaoundé. Par rapport au chef-lieu du département, Makondo, siège des institutions se trouve à 25 km d'Edéa. La Commune de Ngwei, qui s'étend sur une superficie d'environ 500 km2 est limitée au Nord par la Commune de Pouma, au Sud par la Commune d'Edéa 1er, à l'Est par la Commune de Messondo et à l'Ouest toujours par celle d'Edéa 1er.

I.3.2. MILIEU BIOPHYSIQUE

(i) Le climat

L'Arrondissement de Ngwei est soumis à un climat équatorial de type guinéen à quatre saisons d'inégale importance avec deux maxima bien marqués. Le second maximum est toujours le plus élevé. Il correspond à la grande saison de pluie de septembre à novembre. Octobre est le mois le plus pluvieux. La saison sèche la plus longue va de décembre à mars.

La petite saison des pluies s'étend d'avril à juin, et la petite saison sèche de juillet à août. La hauteur moyenne annuelle des précipitations est de 2000 mm, tandis que la température moyenne annuelle est de 25°C environ. Ce qui permet sur le plan de la pratique de l'agriculture d'envisager deux cycles de culture par an.

(ii) Les sols

Les sols les plus rencontrés à basse altitude sont des sols hydro morphes organiques et ferralitiques. Les premiers se localisent à proximité des lits des principaux cours d'eau et dans certains basfonds étendus, tandis que les seconds occupent de petits talwegs entre les collines. Sur le plan agricole, les cultures de contre saison seront pratiquées en basse altitude et les cultures de rentes et vivrières sur les sols hydro morphes organiques et ferralitiques.

(iii) Le relief

La Commune de Ngwei appartient au plateau Sud Camerounais qui se présente comme une vaste pénéplaine mollement ondulée. Les interfluves ont des altitudes comprises entre 500 et 700 mètres. Les principaux se retrouvent à Njockloumbe. Ils laissent apparaître les vallées qui constituent des zones où on rencontre des sources et des points d'eau nécessaires à l'alimentation en eau des ménages.

I.3.3. L'HYDROGRAPHIE

La Commune de Ngwei est arrosée par un dense réseau hydrographique dont l'ensemble des cours d'eau fait partie du bassin de la Sanaga. L'on y rencontre entre autres les rivières

Ngwei, Nkanla, Mbandjock et bien d'autres de moyenne importance qui se jettent dans la Kéllé et dans le Nyong (confère carte hydrographique de Ngwei). Il faut aussi noter la présence de part et d'autres de plusieurs sources d'eau naturelles non aménagées et très souvent intarissables. Tous ces cours d'eau constituent les sites de pêche artisanale pour tous les riverains qui y habitent.

I.3.4. LA FAUNE

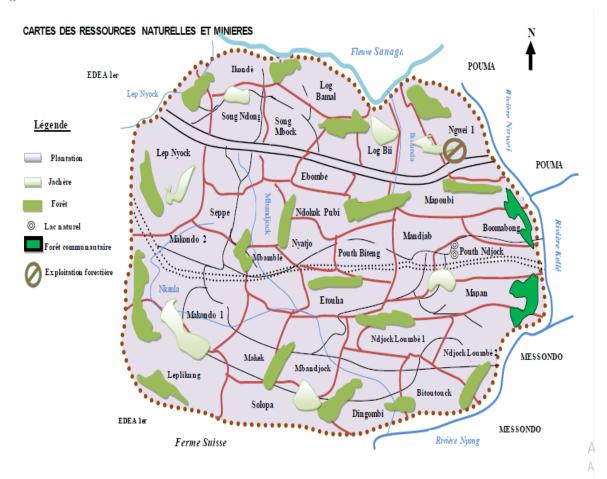
Les ressources fauniques sont assez importantes, malgré les pratiques traditionnelles de la chasse par les populations. L'on y rencontre les espèces fauniques les plus récurrentes en zone de forêt tropicale dense humide telles que les céphalophes et les athérures (chimpanzés, gorilles, buffles, antilopes...). On note également dans la savane et aux alentours des plantations, la présence de quelques espèces de rongeurs tels que les rats palmistes, les porcs-épics et les hérissons. La faune domestique quoique négligeable, est constituée par le petit élevage traditionnel qui comporte de la volaille, des moutons et des porcs.

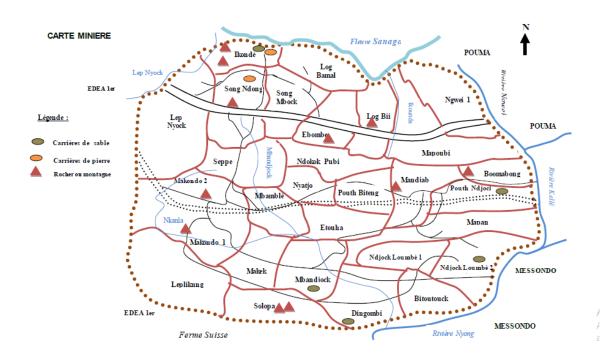
I.3.5. LA FLORE ET VÉGÉTATION

La Commune de Ngwei appartient au domaine de la forêt dense équatoriale. L'écologie de cette forêt dépend essentiellement des influences climatiques, altitudinales et anthropiques. Les influences édaphiques (substratum, sol, topographie) ne jouent qu'un rôle secondaire. La forêt sert au développement des cultures de rentes telles le cacao, le palmier à huile et à l'exploitation du bois de chauffe et du bois d'oeuvre. La forêt que l'on y trouve est de type secondaire, l'exploitation forestière quoique négligeable y a lieu. Néanmoins celle-ci regorge encore des espèces ligneuses telles que le Moabi, l'Iroko, l'Acajou, l'Ebène, l'Azobé; et non ligneuses à l'exemple du jong, d'Okok, du Ndjangsang...

Les bambous de Chine sont communément observés dans les bas-fonds. Les paras soliers abondent dans les zones antérieurement défrichées.

Figure 2 : Carte des ressources naturelles





Source: PCD de NGWEI, 2011

I.4. MILIEU HUMAIN

I.4.1. HISTOIRE DE LA COMMUNE

La Commune de Ngwei a été créée par Décret n° 2007/11 du 24 Avril 2007 portant création des communes. Avant sa création le territoire de Ngwei faisait partie de la Commune d'Edéa. C'est à l'issue de l'éclatement de cette dernière qu'est née la jeune Commune de Ngwei qui n'a que douze ans d'âge.

I.4.2. DÉMOGRAPHIE

(i) La population

Évaluée à près de 15 000 habitants d'après le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2005, la population de la Commune est composée des Bassa Mpo'o. Sa répartition, réalisée lors du diagnostic niveaux villages est présentée comme suit :

(ii) Groupes ethniques et relations inter ethniques

La population de la Commune est constituée à près de 100% par les Bassas et les Mpo'o. Quelques maliens et anglophones se retrouvent dans les zones de pêche et de plantations de palmiers à huile. Cette population est repartie en deux cantons (chefferie de 2^e degré) dont :

- Le canton Bassa Ipouha avec 20 villages
- Le canton Yabii Ndog Bessol avec 09 villages.

Ces deux cantons comptent 29 villages représentés par les chefferies de 3^e degré.

Dans l'ensemble, les relations interethniques sont bonnes et le climat social entre les différents groupes est jugé satisfaisant.

(iii) Religion

On rencontre au sein de la Commune plusieurs religions. Parmi lesquelles on peut citer :

- Les églises protestantes et catholiques qui sont prédominantes avec 95% de la population ;
- Les églises pentecôtistes et adventistes (églises réveillées), soit 5% de la population ;

(iv) Mobilité de la population

La carte de mobilité de la population de la Commune montre que les populations ont trois principales destinations :

✓ La ville d'Edéa, chef-lieu du département où les services administratifs sont sollicités notamment, la justice, la préfecture ;

- La ville de Douala pour la commercialisation des produits agricoles, l'approvisionnement en produits de première nécessité, l'éducation, la santé, les loisirs et l'enseignement supérieur;
- ✓ La ville de Yaoundé, pour la commercialisation des produits agricoles ; l'approvisionnement en produits de première nécessité et autres biens de luxe, les soins médicaux, les loisirs et l'enseignement supérieur.

(v) Caractéristiques des populations vulnérables

On distingue 06 principales catégories de personnes vulnérables au sein de la Commune : les handicapés mentaux, les handicapés physiques, les orphelins, les personnes âgées, les aveugles et les veuves/veufs.

(vi) Organisation sociale

L'organisation sociale des populations de la Commune de Ngwei est faite autour de la chefferie qui représente un ensemble de familles ayant ou non un lien de parenté. Au sein d'une famille, qui est constituée de ménages, on retrouve un chef de famille, généralement le doyen d'âge de cette famille. L'homme est le chef de la famille. Dans l'ensemble de la Commune c'est le système patrilinéaire qui prévaut.

(vii) Habitat

Dans l'ensemble de la Commune, l'habitat des populations se fait autour du chef de famille. Il reste clairsemé et se retrouve généralement le long des pistes rurales et/ou des routes en terres aménagées ou non aménagées. On note à travers les villages que les tôles couvrent toujours quasitotalité des toitures de maisons.

Au centre urbain, les habitations sont reparties en quartier. On note cependant l'absence de lotissements pour les habitations au centre de la ville de Makondo. L'installation des familles semble encore se faire en désordre.

I.4.3. LES PRINCIPALES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

(i) L'agriculture

Dans la Commune de Ngwei, l'activité économique dominante est l'agriculture avec une prépondérance de la culture du palmier à huile et quelques parcelles de cacao. Ces cultures sont l'apanage des hommes.

Les cultures vivrières et maraîchères (manioc, macabo, plantain, l'arachide, le maïs, le taro, gombo, tomate, piment...) sont pratiquées à la fois par les jeunes, les hommes et les femmes.

(ii) La pêche

Elle reste une activité assez marginale au sein de la Commune. La pêche artisanale pratiquée ici par les hommes et les femmes dans une moindre mesure est principalement destinée à la consommation domestique et une source de revenus pour ceux qui la pratiquent à l'instar des allogènes au bord du fleuve Sanaga.

(iii) La chasse

La chasse est une activité assez marginale au sein de la Commune. En dépit de la présence des forêts dans les villages, on y rencontre très peu de chasseurs professionnels. Pour ceux qui la pratiquent, les produits de la chasse sont destinés à l'autoconsommation des familles (80%) et à la commercialisation (20%). Les villes d'Edéa, Douala et Yaoundé restent les principales destinations des produits de chasse de la Commune.

(iv) Le petit commerce

Le petit commerce (restauration, petit commerce des vivres, etc.) est pratiqué par les femmes et les jeunes.

(v) Le transport

Le transport clandestin (motos et véhicules) est pratiqué essentiellement par les jeunes. Le transport ferroviaire est assuré par la société CAMRAIL avec arrêt par moment des locomotives au niveau des gares de Makondo et de Mandjap.

(vi) L'exploitation forestière

L'exploitation forestière porte principalement sur l'exploitation du bois. On rencontre au sein de la Commune, les petits exploitants généralement des clandestins ou abatteurs individuels qui écument les différents villages. Leurs produits sont destinés à la vente clandestine auprès des revendeurs d'Edéa.

Concernant l'exploitation autorisée, quelques sociétés ont bénéficié dans les années 2008-2010, des autorisations de coupe autorisée au sein de la Commune.

(vii) Collecte de produits forestiers non ligneux.

La collecte des produits non ligneux des forêts de la Commune se fait généralement par le ramassage et la cueillette. Les produits non ligneux rencontrés se présentent sous diverses formes. On peut citer : les fruits, les écorces, les feuilles, les insectes.

En définitive, on peut affirmer que les forêts de la Commune sont riches en produits forestiers non ligneux, qui sont destinés non seulement à l'auto consommation, mais aussi à la commercialisation et à la pharmacopée traditionnelle. L'urbanisation des groupements périphériques aux villes d'Edéa, Douala et Yaoundé constitue une réelle contrainte pour l'exploitation de toutes ces ressources.

I.5. PRINCIPALES INFRASTRUCTURES PAR SECTEUR

Les infrastructures abritant les services sont pour certains en bon état et pour d'autres dans un état de délabrement très avancé nécessitant par conséquent des travaux de réfection. Les services sont logés soit dans des bâtiments appartenant à l'État, soit dans les maisons des particuliers prises en location par l'État. Certains services ne sont pas présents dans la commune de Ngwei à cause beaucoup plus du manque de bâtiments.

Le tableau ci-dessous présente l'état des lieux des services sociaux de base et infrastructures par secteur dans la commune de Ngwei.

Tableau 1: État des lieux des infrastructures par secteur de la commune de Ngwei

Secteur	Description	Localisation (Qtier/village)	État infrastructure	Observation
Agriculture	Présence d'une usine d'extraction de l'huile de palme	Mbandjock	Bon	
	Présence de 04 postes agricoles et d'un CEAC	Solopa, Dingombi, Ebombe, Makek	Passable	
Commerce	Présence de 03 hangars de marché	Makondo, Mandjab, Njockloumbe	Passable	
Forêt et Faune	Présence 02 postes de protection de la faune	Makondo et Njockloumbe	Mauvais	Construire les deux postes
Éducation de Base	Présence de : -13 écoles publiques - 04 écoles maternelles	Disséminées dans les villages Seppe, Makondo, Mandjap, Mbamble- Mayamba	Passable	
Santé Publique	Présence de 06 centres de santé intégrés	Makondo, Ebombe, Song Ndong, Mbamble, Dingombi, Solopa	Passable	
Enseignement secondaire	Présence d'un lycée, 01 CES et 01 CETIC	Makondo, Ebombe,	Bon	

Secteur	Description	Localisation (Qtier/village)	État infrastructure	Observation
Sport et	Stade	Makondo	Mauvais	Construire le stade et la tribune
Éducation Physique	Présence des aires de jeux non aménagés dans certains villages municipaux	Disséminés dans certains villages	Mauvais	Aménager les aires de jeux
Eau et énergie	Présence de 16 transformateurs d'AES/SONEL	Disséminés dans certains villages de la Commune	Passable	
	Présence de 04 châteaux d'eau, 18 puits, 46 forages	Disséminés dans certains villages de la Commune	Passable et mauvais	Réhabiliter les infrastructures en panne
Jeunesse et Éducation Civique	Présence de 06 foyers	Disséminés dans certains villages de la Commune	Passable	
Transport	Présence des rails et d'une gare voyageur	Makondo et autres villages	Bon	
Emploi et formation professionnelle	Présence de 03 SAR/SM	Makondo, Mapoubi, Dingombi	Passable	
Poste et Télécommunications	Présence de 06 antennes MTN et Orange	Disséminés dans les villages	Bon	

Source : PCD de NGWEI, 2011

I.6. PRINCIPALES POTENTIALITÉS ET RESSOURCES DE LA COMMUNE

I.6.1. POTENTIALITÉS

Tableau 2 : Potentialités de la Commune

Secteurs	s Potentialités	
	 Climat favorable à la pratique des activités agricoles, 	
	 Présence des grandes plantations de palmier à huile, 	
	Existence d'un potentiel humain pouvant servir de main d'œuvre pour les	
Agriculture	activités agricoles,	
	Existence des services d'encadrement,	
	Existence d'une usine d'extraction d'huile de palme qui peut employer la	
	main d'œuvre locale.	
Élevage, pêche et	Climat favorable à la pratique des activités pastorales,	
industrie animale	 Existence de plusieurs lacs, de rivières et du fleuve Sanaga. 	
Domaine et affaires	Fort notantial Domanial at fonciar (500 km2)	
foncières	Fort potentiel Domanial et foncier (500 km2)	

•			
Développement	Existence des zones d'occupation des domaines fonciers par les		
urbain et habitat	bâtiments administratif s, les boutiques, les bars		
	Climat favorable au développement de l'agroforesterie,		
Forêt et faune	Existence d'un potentiel forestier dans la commune,		
roret et laune	Existence de deux postes forestiers chargés de règlementer		
	l'exploitation faunique.		
	Présence dans la commune de plusieurs structures des services		
	Déconcentrés de l'État qui peuvent être sollicitées pour un appui technique		
Administration	à la réalisation des projets de développement,		
territoriale	Présence des services de sécurité chargés de maintien de l'ordre dans la		
décentralisation et	commune,		
maintien de l'ordre	Existence des divisions administratives de l'espace géographique		
	communal en villages et quartiers avec à la tête de chaque division une		
	autorité traditionnelle.		
Affaires sociales	Existence des personnes socialement vulnérables (PSV)		
Promotion de la	Potentiel élevé des femmes et des jeunes filles dans la commune,		
femme et de la famille	-		
Sport et éducation	r		
physique	Présence de quelques infrastructures de sport et de l'éducation physique.		
FJ4	Potentiel des jeunes très élevés dans la commune,		
Jeunesse	Existence de div erses organisations / associations des jeunes,		
	Existence d'une antenne du Conseil de la jeunesse		
	Présence de quelques moyens de transport (car, moto taxi,), présence d'une gare		
Transport	ferroviaire		
Petites et moyennes			
entreprises,			
économie sociale et	Diversification des sources d'activités économiques.		
artisanat			
	Présence de 03 structures de formation professionnelle (SAR/SM) dans la		
Emploi et formation	commune,		
professionnelle	Existence des ressources naturelles qui peuvent servir de source de		
	création d'emploi.		
Recherche	•		
scientifique et	Conditions naturelles favorables à la réalisation des expérimentations de recherche.		
innovation			
	Présence des sites touristiques,		
Tourisme	Existence de plusieurs danses traditionnelles,		
	Proximité de l'axe lourd Douala-Yaoundé.		
Culture	Existence d'un patrimoine culturel diversifié (plusieurs communautés vivent dans		
Culture	l'espace communal		
Industrie, mines et	Existence des sites de ressources naturelles exploitables (carrières de sable,		
développement	latérite).		
technologique	interito).		
Commerce	 Présence des hangars de marchés, 		
	Existence des détaillants de toutes sortes de produits de consommation,		
	 Fort potentiel des consommateurs dans la commune. 		
Travail et sécurité	Evistance d'un fort notantiel de travailleurs dans le secteur informet		
sociale	Existence d'un fort potentiel de travailleurs dans le secteur informel.		
Communication	Présence d'un réseau de téléphonie mobile avec 02 opérateurs.		
irce · PCD de NGV			

Source: PCD de NGWEI, 2011

3.5.2 Ressources de la commune

Dans la quasi-totalité de l'espace géographique de la commune il y a des ressources :

- Les carrières de sable non estimés dans tous les villages de la Commune ;
- Les cours d'eau poissonneux : les fleuves Sanaga, Nyong, les lacs, les rivières Mbandjock,
 Nkanla, Ngwei, etc.
- De vastes plantations de palmiers à huile ;
- Des terres cultivables, produits forestiers ligneux et non ligneux, sites touristiques à Ndokok Pubi, Ndjockloumbè, Ngwei 1, Song Ndong, (berges du fleuve Sanaga, des lacs, etc.).

CHAPITRE 2: SYNTHESE METHODOLOGIQUE DE L'ENQUETE SUR LE CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE NGWEI

I. CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Depuis la deuxième phase du PNDP, l'un des résultats attendus est : « le nombre de communes ayant mis en place un mécanisme opérationnel de contrôle citoyen et d'accès à l'information ». Une phase pilote de l'opération a été conduite en 2011 et a porté sur 10 communes prises dans les 10 régions. Dans le cas de la région du Littoral, la commune de Manjo avait été retenue pour la mise en œuvre du CCAP.

La phase pilote a permis de :

- observer un grand engouement des populations à donner leur avis sur le développement de leurs localités;
- relever les points perfectibles, sur lesquels les sectoriels, les maires se rendent à l'évidence des améliorations à apporter dans la gestion de leurs localités ;
- relever les points d'attention pour une réussite de cette opération.

Ces points d'attention portent principalement sur le triple plan technique, administratif et financier.

Sur le plan technique

Le caractère sensible de cette opération exige que l'échantillonnage et l'analyse des données qui en découleront soient rigoureux et obéissent à une méthodologie qui repose sur des bases scientifiques.

Sur le plan financier

La Coordination de l'opération, la collecte, l'analyse des données, la production des rapports, la dissémination des résultats et la conduite des changements issus de l'opération sont autant d'activités de l'opération qui induisent des coûts non négligeables, parfois au-dessus des capacités de certaines communes.

La prise en charge de l'opération est donc une donnée à intégrer dans la réflexion visant à mettre en place de tels mécanismes, étant entendu que de prime abord, les Maires pourraient être quelque peu réfractaires à une telle évaluation.

Sur le plan du pilotage de l'opération

Sur le plan du pilotage de l'opération, le succès de l'opération exige un comité suffisamment indépendant pour que les résultats reflètent la perception réelle des bénéficiaires, il devrait également être suffisamment fort pour accompagner la commune dans la conduite des changements qui seront suggérés par l'évaluation. Ceci pourrait faire penser à deux scénarii extrêmes :

(i) un comité externe à la commune et totalement indépendant avec un ancrage institutionnel au

niveau de la tutelle des communes ou,

(ii) un comité composé de personnels et élus de la commune ayant un ancrage institutionnel au niveau de la tutelle des communes.

Cette première expérience a permis de tirer des leçons qui ont été capitalisées pour la mise en œuvre du CCAP, dans le cadre de la troisième phase du PNDP.

Afin de disposer d'informations fiables pour cette opération, il a été retenu pour le PNDP III de réaliser une enquête dans 160 communes auprès des ménages pour capter leurs perceptions sur l'offre de service dans les secteurs de l'eau potable, de la santé, de l'éducation et du service communal.

- La conduite technique de l'opération a été confiée aux Organisations de la Société Civile (OSC) pour leur indépendance et leur connaissance du milieu.
- L'appui technique de l'INS est prépondérant tant sur la conception que sur l'opérationnalisation.

a. Définition du CCAP

Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (ScoreCard) se définit comme toute action de la part des citoyens ou des Organisations de la Société Civile (OSC) qui vise à (i) contrôler l'action publique ou à obliger à rendre compte aux citoyens ; (ii) apprécier la pertinence des projets/programmes ainsi que des moyens qui y sont affectés; (iii) réorienter les axes de développement en fonction des nouveaux besoins identifies et (iv) compléter les mécanismes publics de contrôle (administratif, juridictionnel, parlementaire).

b. But du CCAP

Le CCAP a pour but de :

- *Promouvoir la gouvernance* dans un contexte de crise de légitimité de l'Etat et de nombreuses insuffisances des mécanismes conventionnels ;
- Accroitre l'efficacité de l'action publique à travers une meilleure prestation des services publics et une conception plus éclairée des politiques ;
- Renforcer les moyens d'action en faisant entendre la voix des citoyens vulnérables et défavorisés.

c. Axes du CCAP

- o Le budget participatif;
- o L'analyse politique du budget;
- Les audits sociaux ;
- o Le suivi de la dépense ;
- L'évaluation des services fournis ;
- Les exposés médiatiques.

Bien que le CCAP puisse s'effectuer sur plusieurs axes, l'axe retenu ici est l'évaluation des services fournis.

d. Caractéristiques du CCAP

Il peut être exercé:

- Par une multiplicité d'intervenants : les citoyens, les collectivités, les médias, les
 OSC ;
- o À divers niveaux : micro social et macro social.

Il peut porter sur une multitude des questions :

o Politiques gouvernementales, dépenses publiques, prestations services.

Il peut reposer sur diverses stratégies :

 Recherche, suivi, planification participative, dépenses et promotion des droits, éducation du public.

e. Facteurs de succès du CCAP

- Le contexte politique et culturel;
- o L'accès à l'information et le rôle des médias ;
- La capacité de la société et la synergie État/société civile : le principe de la transparence est déterminant dans la mise en œuvre de CCAP, il se traduit pour l'État par un partage de l'information

f. Modalité de mise en œuvre du CCAP retenue dans le cadre du PNDP

- O Bien qu'il existe plusieurs modalités de mise en œuvre du CCAP, le PNDP a choisi d'avoir recours au << Citizen Reporting Card >> (CRC) mieux connu sous le nom de ScoreCard et qui pourrait être traduit littéralement comme le << Rapport d'évaluation citoyen >>
- Le CRC peut être définie comme une évaluation du degré de satisfaction que les populations éprouvent envers les services publics.

II. OBJECTIF ET MÉTHODOLOGIE DU CCAP

II.1. OBJECTIFS

II.1.1. OBJECTIF GLOBAL

Il vise à recueillir les informations sur la satisfaction des ménages par rapport aux secteurs (i) de l'eau potable; (ii) de l'Éducation; (iii) de la Santé (iv) du Service Communal et formuler des recommandations en vue de susciter des changements dans l'action publique au niveau local.

II.1.2. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Mener une enquête d'opinion auprès des ménages ;
- Produire un rapport d'enquête ;
- Élaborer une planification stratégique pour la mise en œuvre des actions programmées;
- Mettre en place un dispositif de suivi-évaluation des actions programmées.

II.2. METHODOLOGIE DU CCAP

La méthodologie du CCAP comprend 06 étapes : l'identification de l'opération, l'échantillonnage, la réalisation de l'enquête, le traitement et l'analyse de données, la dissémination des résultats et plaidoyer, et enfin l'amélioration des services.

A. IDENTIFICATION DE L'ENVERGURE DE L'OPÉRATION

En vue de disposer des informations dans le cadre de l'opération CCAP/SCORECARD, le PNDP III a retenu, à l'échelle nationale, la réalisation d'une enquête auprès des ménages dans 160 communes. Dans le Littoral cette opération vise à collecter les données et diffuser les résultats dans 15 communes. Alors que la conception et l'opérationnalisation du CCAP/SCORECARD se fait avec l'appui technique de l'INS (Institut National de Statistique), la conduite technique de l'opération, quant à elle, est confiée aux organisations de la société civile (OSC) en raison de leur indépendance et leur connaissance du milieu (07 communes pour PAARDIC et 08 pour l'IPD-AC). Cette connaissance du milieu repose entre autre sur l'accès aux ressources documentaires variées et sur l'expérience terrain et les compétences des ressources humaines utilisées.

B. L'ÉCHANTILLONNAGE

Dans l'opération CCAP, la collecte d'informations s'est appuyée sur un plan de sondage élaboré par l'INS. À cet effet, ce ne sont pas toutes les communes du territoire national qui sont l'objet de l'enquête ni tous les ménages mais une partie des ménages sélectionnés qui constituent des

échantillons. Techniquement, le tirage de l'échantillon dans le cadre du CCAP repose sur la méthode de sondage stratifié à deux degrés.

C. LA RÉALISATION DE L'ENQUÊTE

La réalisation de l'enquête CCAP a consisté préalablement à identifier les enquêteurs, les former aux techniques d'enquête, les sélectionner et à les déployer sur le terrain sous le contrôle d'un superviseur, en vue de la collecte des données.

D. TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNÉES.

Le traitement des données a été effectué par l'INS tandis que l'analyse de données traitées et la rédaction du rapport sont réalisées par l'OSC.

E. DISSÉMINATION DES RÉSULTATS ET PLAIDOYER

Les résultats de l'enquête sont à diffuser à l'endroit des autorités communales, des populations, des sectoriels, des acteurs du développement, aux partenaires financiers et autres structures concernés par la mise en œuvre des recommandations et attentes exprimées par les populations.

F. AMÉLIORATION DES SERVICES

Les résultats de l'enquête en révélant la perception des populations sur l'offre des services publics vont susciter un réexamen de l'action publique, un changement dans la manière de concevoir, de voir et de faire les choses ; les échanges intergroupes sur l'existant et ses points faibles et sur les recommandations faites sur la base des attentes exprimées vont générer des idées nouvelles contribuant à améliorer les services publics offerts aux populations.

III. MÉTHODOLOGIE DE TIRAGE DE L'ÉCHANTILLON ET DE COLLECTE DE DONNÉES

Le plan de sondage (échantillonnage) de l'enquête ScoreCard a été réalisé par l'INS et l'OSC IPD-AC sélectionné pour l'étude a procédé à la collecte des données dans la commune de Ngwei.

III.1.TIRAGE DE L'ÉCHANTILLON

Cette partie décrit les principales caractéristiques du plan de sondage, Son principal objectif est de dresser la liste exhaustive des unités statistiques à enquêter, sélectionnés selon les règles de l'art.

A. CHAMP DE L'ENQUÊTE ET POPULATION CIBLE

Le champ de l'enquête est la commune de Ngwei et l'unité statistique est le ménage¹.

B. TAILLE DE L'ÉCHANTILLON DES MÉNAGES, NOMBRE DE ZD ET NOMBRE DE MÉNAGES PAR ZD

La détermination de la taille de l'échantillon d'une enquête auprès des ménages telle que l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (i.e. : budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.).

L'enquête ScoreCard a atteint un échantillon représentatif de 320 ménages dans la commune. Compte tenu des contraintes sus-évoquées, elle s'est appuyée sur les mêmes Zones de Dénombrement (ZD²) que celles sélectionnées lors de l'Enquête Complémentaire à la 4ème Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (EC-ECAM4³) qui a sélectionné un maximum de 20 ZD dans chaque commune du Cameroun. EC-ECAM4 fournit en effet à ScoreCard l'avantage décisif de ne pas faire la mise à jour des ZD du RGPH3 (2005), puisqu'elle a été réalisée en 2016 par l'INS.

En conservant les 20 ZD de l'EC-ECAM4, ScoreCard a donc sélectionné 16 ménages par ZD pour atteindre les 320 ménages de chaque commune. Pour les communes ayant moins de 20 ZD, l'échantillon des 320 ménages a été réparti proportionnellement au nombre de ménages de chaque ZD obtenu lors de l'EC-ECAM4.

C. TIRAGE DE L'ÉCHANTILLON DES ZD ET DES MÉNAGES

De ce qui précède, on observe que le tirage de l'échantillon des ménages à enquêter s'est fait à 2 degrés. Les zones de dénombrement ont été tirées au premier degré, et les ménages ont été sélectionnés au deuxième degré dans celles-ci.

¹<u>Personne seule</u> ou <u>ensemble de personnes</u> (ayant ou non un lien de sang ou de mariage), vivant dans une même unité d'habitation, prenant le plus souvent leur repas en commun et subvenant généralement de manière commune aux dépenses courantes. Ce groupe reconnaît généralement l'autorité d'une seule personne comme <u>chef de ménage</u> (Source : INS, Manuel des Concepts et Définitions utilisés dans les statistiques officielles au Cameroun, édition 2015).

² Il s'agit de la plus petite unité géographique créée lors du découpage du territoire national pendant les travaux cartographiques du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH).

³ Cette enquête a été réalisée en 2016 par l'INS.

(i) Tirage des unités primaires : les ZD

Le tirage de l'échantillon de ScoreCard s'est adossé sur celui de l'EC-ECAM4 qui s'est effectué à partir de la base de sondage issue du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé en 2005 (RGPH3) au Cameroun. L'échantillon des ZD de l'EC-ECAM4 a été reconduit pour ScoreCard.

Il convient de rappeler que les ZD de l'EC-ECAM4 ont été sélectionnées dans chaque commune par la procédure de tirage systématique avec probabilités proportionnelles au nombre de ménages dans chaque ZD.

(ii) Tirage des unités secondaires : les ménages

Une fois les listes de ménages mises à jour par les équipes de dénombrement sur le terrain pour chaque ZD pendant l'EC-ECAM4, les ménages ont ensuite été numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement). La sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement a été effectuée à l'aide de la procédure de sélection aléatoire systématique.

Dans la commune de Ngwei, 320 ménages ont été échantillonnés et enquêtés dans l'ensemble des 14 ZD (Cf. Annexe N° 41).

III.2. COLLECTE DES DONNÉES

a. Outils de collecte.

L'outil de collecte répond d'abord au souci de rassembler des informations dont le traitement approprié permettra d'atteindre les objectifs de l'enquête. Pour cette enquête, l'outil principal de collecte est le questionnaire ménage. Il est composé de cinq (5) sections dont la première porte sur les renseignements généraux, la deuxième sur l'eau potable, la troisième sur la santé, la quatrième sur l'éducation et la dernière sur les services communaux. Les dossiers cartographiques de l'EC-ECAM4 ont également été mis à contribution.

b. Collecte de données

> Formation et sélection des agents de collecte et des superviseurs

La formation des agents enquêteurs dans le cadre de la mise en œuvre du Contrôle Citoyen de l'Action Publique (ScoreCard), s'est tenue dans la salle des actes de la Mairie de POUMA du 10 au 12 octobre 2017.

L'objectif principal de la formation était de procéder à la sélection définitive des agents enquêteurs formés sur l'utilisation des outils de collecte de données dans le cadre de l'enquête de la perception citoyenne dénommée (ScoreCard).

Cette formation visait spécifiquement à :

- Informer les agents enquêteurs sur le champ contextuel de l'enquête ;
- Donner les outils de la collecte de données ;
- Expliquer les outils de collecte ;
- Effectuer une sélection définitive des agents enquêteurs.

Déroulement de la collecte des données

La collecte a visé à obtenir des populations leurs perceptions sur la satisfaction de l'offre des services publics dans les secteurs cibles dans la perspective de la mise en place d'un mécanisme de contrôle citoyen des actions publiques réalisées sur le territoire communal.

Ainsi, pour une meilleure évaluation des actions publiques réalisées, l'enquêtes s'est appesantie sur la satisfaction des besoins primaires citoyens tels que :

- L'appréciation des services de l'eau potable ;
- L'appréciation des services de santé ;
- L'appréciation de l'éducation ;
- L'appréciation du service communal.

c. Exploitation et analyse des données

L'exploitation des données a été faite par le PNDP après un contrôle préalable fait au niveau des questionnaires par les cadres de la CRC- PNDP-LT puis les étapes suivantes :

- La saisie des données et l'apurement du fichier de saisie ainsi que la tabulation et la production du rapport;
- La tabulation a été faite à l'INS. Ces indicateurs déterminés ont fait l'objet de commentaires qui ont été consignés dans un rapport;
- o L'analyse et production du rapport de l'étude.

d. Présentation des résultats et négociation de l'amélioration des services

La présentation des résultats et la négociation de l'amélioration des services se feront lors de la restitution du rapport de l'enquête dans la commune de Ngwei.

II.4. MÉTHODOLOGIE DE MESURE DES INDICATEURS DE PERCEPTION

La méthodologie de mesure des indicateurs de perception est en relation directe avec la méthodologie de tirage de l'échantillon et de collecte de données.

A. SUR LE QUESTIONNAIRE:

Le questionnaire est construit pour collecter les informations sur cinq rubriques à savoir :

- L'identification du répondant au questionnaire ;
- L'eau potable;
- La santé;
- L'éducation;
- Le service communal.

B. SUR LA MESURE DES INDICATEURS DE PERCEPTION

Alors que l'identification du répondant cerne son nom, sa localisation, son âge, son sexe et son statut, pour garantir la fiabilité des informations collectées (contre vérification éventuelle des informations collectées par l'enquêteur en cas de nécessité), les autres rubriques susmentionnées du questionnaire comprennent des questions fermées simples (choix d'une réponse) et des questions fermées complexes (choix entre une ou plusieurs réponses proposées). Le cumul des réponses sur une modalité de réponses proposées permet d'évaluer l'intensité de la fréquence des réponses, les tendances des opinions sur un problème, de mesurer le niveau de satisfaction vis à vis de l'offre de services publics et le niveau des attentes.

Les indicateurs (quantitatifs ou qualitatifs) de perception contenus dans le questionnaire sont donc mesurés par le poids de la fréquence des réponses sur une modalité. Il est utile de noter que pour minimiser les biais dans les informations recueillies dans chacune des communes, le contrôle du déroulement de l'enquête a veillé à avoir un taux de réponses d'au moins 80% (ménages répondants /ménages tirés* 100).

Rapport enquête CCAP commune de No

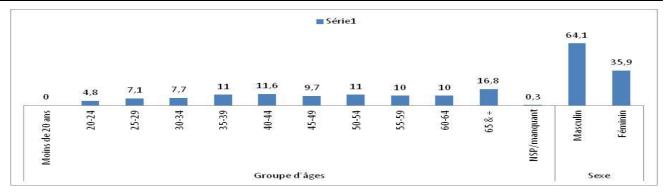
CHAPITRE 3: PRINCIPAUX RESULTATS ET AMELIORATIONS SUGGEREES

Dans ce chapitre, il est présenté les différents résultats obtenus après analyse des données collectées sur le terrain.

I. PRÉSENTATION DE LA POPULATION ENQUÊTÉE

Tableau 3 : Caractéristique des répondants

	Répartition (%) des répondants par groupe d'âges, sexe, SCORECARD, Cameroun, 2017														
	Groupe d'âges												Sexe		
	Moins de 20 ans	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65 & +	NSP/manquant	Masculin	Féminin	Total
Ngwei	0,0	4,8	7,1	7,7	11,0	11,6	9,7	11,0	10,0	10,0	16,8	0,3	64,1	35,9	100,0

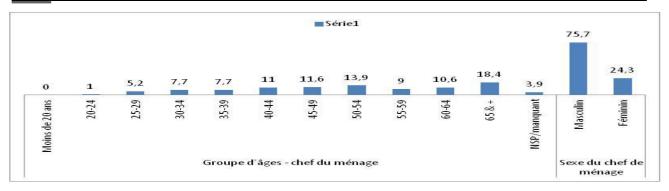


Source: CCAP/SCORECARD, NGWEI, 2017

Nous remarquons ici que la plupart des répondants enquêtés sont de sexe masculin (64,1% d'homme contre 35,9% de femmes). La tranche d'âge la plus enquêtée est "65 ans et plus"; tandis que la tranche la moins enquêtée est "Moins de 20 ans".

Tableau 4 : Caractéristique des chefs de ménages

<u> 1 ui</u>	vieu	u 4. Caraci	ierisi	ique	ues	cnejs	s ue i	пени	iges							
	Répartition (%) des chefs de ménage groupe d'âges, sexe, SCORECARD, Cameroun, 2017															
		Groupe d'âges - chef du ménage													Sexe du chef de ménage	
Ng	gwei	Moins de 20 ans	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65 & +	NSP/manquant	Masculin	Féminin	Total
		0,0	1,0	5,2	7,7	7,7	11,0	11,6	13,9	9,0	10,6	18,4	3,9	75,7	24,3	100,0



Source: CCAP/SCORECARD, NGWEI, 2017

La plupart des chefs de ménages enquêtés sont de sexe masculin (75,7% d'homme contre 24,3% de femme). La tranche d'âge la plus enquêtée est "65 ans et plus" ; tandis que la tranche la moins enquêtée est "Moins de 20 ans".

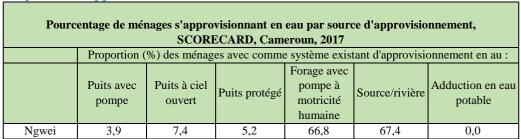
II. SECTEUR DE L'EAU POTABLE

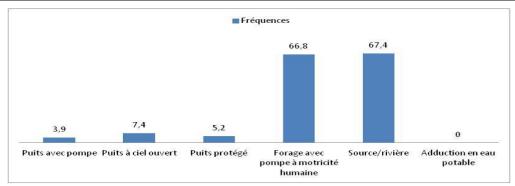
Dans cette partie, nous présenterons les opinions des ménages par rapport aux services publics offerts dans le domaine de l'eau potable.

II.1. DISPONIBILITÉ ET UTILISATION DES SERVICES L'EAU POTABLE

Cette section traite de la disponibilité et de l'utilisation des services de l'eau potable dans la commune de NGWEI.

Tableau 5 : Système d'approvisionnement en eau



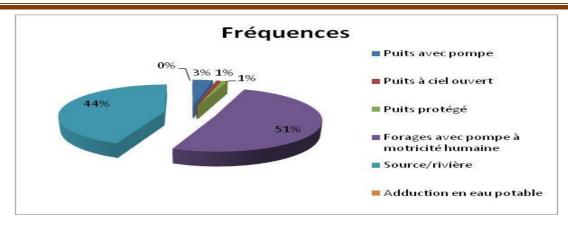


Source: CCAP/SCORECARD, NGWEI, 2017

Le tableau ci-dessus présente la répartition des ménages en fonction du système d'approvisionnement en eau. Il en ressort globalement que les ménages s'approvisionnent en eau à travers les sources / rivières et les forages avec pompe à motricité humaine avec respectivement un pourcentage de 67,4% et 66,8%. Le système d'adduction en eau potable est inexistant (0,0%)

Tableau 6 : Principale source d'approvisionnement en eau

Répartition (%) des ménages selon la principale source d'approvisionnement en eau, SCORECARD, Cameroun, 2017											
Proportion (%) des ménages utilisant	Répartition	(%) des ména	0	ne source d'eau publi publique :	que, par princ	ipale source					
l'eau de source publique	Puits avec pompe	Puits à ciel ouvert	Puits protégé	Forages avec pompe à motricité humaine	Source/ rivière	Adduction en eau potable	Total				
89,0	3,6	0,7	1,1	50,8	43,8	0,0	100,0				

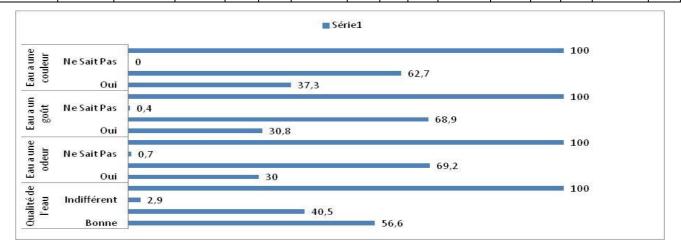


Source: CCAP/SCORECARD, NGWEI, 2017

Sur l'ensemble des ménages enquêtés, 89,0% utilisent une source publique d'approvisionnement en eau. Les principales sources d'approvisionnement en eau identifiées sont : Sources / Rivière (43,8%) et Forages avec pompe à motricité humaine (50,8%). Les sources d'approvisionnement en eau les moins utilisées sont : Puis à ciel ouvert (0,7%) et Puits protégé (1,1%).

Tableau 7 : La qualité de l'eau

Répart	Répartition (%) des ménages selon la principale source d'approvisionnement en eau, SCORECARD, Cameroun, 2017														
Qualité de l'eau Eau a une odeur Eau a un goût E									Eau	Eau a une couleur					
Bonne	Mauvaise	Indifférent	Total	Oui	Non	Ne Sait Pas	Total	Oui	Non	Ne Sait Pas	Total	Oui	Non	Ne Sait Pas	Total
56,6	40,5	2,9	100,0	30,0	69,2	0,7	100,0	30,8	68,9	0,4	100,0	37,3	62,7	0,0	100,0

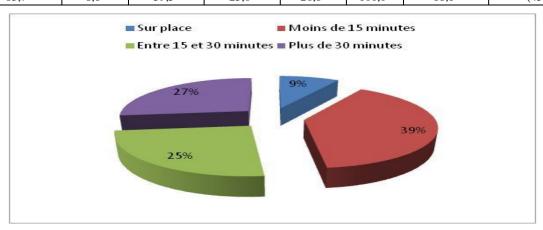


Source: CCAP/SCORECARD, NGWEI, 2017

Plus de la moitié des ménages estiment que la qualité de l'eau est bonne (soit 56,6%), qu'elle n'a pas d'odeur (soit 69,2%), pas de goût (68,9%) et pas de couleur (62,7%).

Tableau 8 : Temps mis pour accéder à la principale source publique en eau

Pou	urcentage des mén	ages par accè	s, disponibilité e	et fréquence d'ut Cameroun		principale s	ource publique d'é	eau, SCORECARD,
	Proportion (%)	*	. ,	s selon le temps er l'eau et reveni				
	Proportion (%) des ménages ayant l'eau de la principale source publique d'eau disponible toute l'année	Sur place	Moins de 15 minutes	Entre 15 et 30 minutes	Plus de 30 minutes	Total	Proportion des ménages ayant accès toute la journée à l'eau de la principale source publique d'eau utilisée	Proportion des ménages dont la fréquence d'accès à l'eau de la principale source publique d'eau utilisée correspond aux besoins en eau
	83,7	8,8	39,5	25,0	26,8	100,0	88,1	(45,5)



Source: CCAP/SCORECARD, NGWEI, 2017

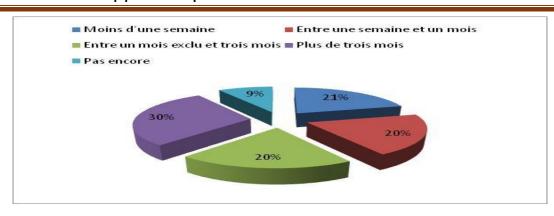
La proportion des ménages ayant l'eau de la principale source publique d'approvisionnement disponible toute l'année est de 83,7%.

Le tableau ci-dessus présente la répartition des ménages selon le temps moyen mis pour aller à pieds puiser de l'eau et revenir. La majorité des ménages, soit 39,5% mettent moins de 15 min pour accéder à la principale source publique d'eau ; peu sont ceux qui y ont accès sur place (soit 8,8%).

Par ailleurs, la proportion des ménages ayant accès toute la journée à l'eau de la principale source publique est de 88,1%. La proportion des ménages dont la fréquence d'accès à la principale source publique d'eau correspondant à leurs besoins est de 45,5%.

Tableau 9: Répartition des ménages ayant déclaré une panne, selon la période observée pour la remise en fonction de la source

Proportion (%) des ménages déclarant une panno foncti			déclarant une pa , Cameroun, 201		e observée pour	la remise en
	Proportion (%) des ménages déclarant une panne de la			es ayant déclaré a remise en fonc			
Ngwei	principale source d'eau publique utilisée au cours des 6 derniers mois	Moins d'une semaine	Entre une semaine et un mois	Entre un mois exclu et trois mois		Pas encore	Total
	(16,0)	20,9	20,3	20,3	29,4	9,0	100,0



Source: CCAP/SCORECARD, NGWEI, 2017

Durant les six derniers mois qui ont précédé l'enquête, 16,0% des ménages ont déclaré avoir été victime d'une panne de leur source publique d'approvisionnement en eau.

Ainsi, il ressort qu'une faible proportion de ménages déclare la remise en service de la principale source publique d'eau n'est pas encore faite (soit 9,0%). Selon la plupart (49,7%), la principale source publique d'eau a été remise en service au moins un mois après et plus de trois mois au plus.

Tableau 10 : Institution/Personne résolvant la panne de la principale source publique d'eau

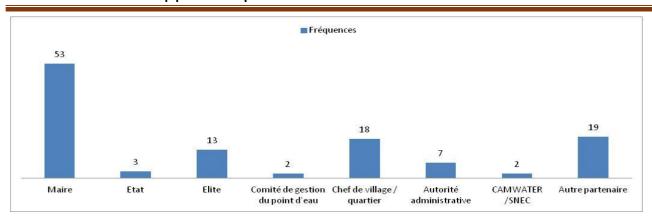
Pourcentage (%) des ménages ayant déclarant une panne par institution/personne intervenant pour réparer la panne, SCORECARD, Cameroun, 2017 Pourcentage, des ménages déclarant la panne, estimant que la panne déclarée a été résolue par : Comité de gestion Chef de Autorité Maire État Elite Autres partenaires du point d'eau % village/quartier administrative (11,3)(0,0)(13,6) (34,4)(11,3)(0,0)(24,9)

Source: CCAP/SCORECARD, NGWEI, 2017

La remise en service de la principale source d'eau endommagée a été dans la plupart des cas réalisée par le comité de gestion (34,4%), par autres partenaires (24,9%) et par des élites (13,6%).

Tableau 11 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau

		Pource	ntage, o	de mén	ages ayant	exprimé u	n besoin, parmi	ceux ayant un b	esoin, à :	
Ngwei	Pourcentage de ménages ayant exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois	Maire	État	Elite	Comité de gestion du point d'eau	Chef de village / quartier	Autorité administrative	CAMWATER / SNEC	Autre partenaire	Pourcentage de ménages, parmi les ménages ayant exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau, dont le besoin exprimé en eau a été satisfait
%	32,2	53,0	3,0	13,0	2,0	18,0	7,0	2,0	19,0	6,0



Source: CCAP/SCORECARD, NGWEI, 2017

Le pourcentage de ménages ayant exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois est de 32,2% (dont 6,0% de ménages ont trouvé leur besoin satisfait). L'institution qui a enregistré le plus d'expression de besoin est la mairie (soit 53,0%). La société CAMWATER et le comité de gestion des points d'eau ont reçu moins d'expressions de besoin de la part des ménages (2,0%).

II.2. COÛT ET QUALITÉ DES SERVICES DE L'EAU POTABLE

Cette section traite du coût et de la qualité de l'eau potable dans la commune de NGWEI.

Tableau 12: Appréciation des montants payés pour approvisionnement en eau

	Ré	epartition (%) des ménage		on du montant pay RECARD, Camero		rincipale source d'o	eau publique,
		Proportion (%) de ménages payant l'eau de la principale source	moyenne	-	b) des ménages, par ciation du montant		
1	Ngwei	publique d'eau qu'ils utilisent	mensuelle (en F CFA)	Élevé	Raisonnable	Insignifiant	Total
		12,3	(447,1)	(20,6)	(70,6)	(8,8)	(100,0)

Source: CCAP/SCORECARD, NGWEI, 2017

La proportion de ménages payant l'eau de la principale source publique est de 12,3%. La dépense moyenne mensuelle de ces ménages est de 447,1 FCFA. Une forte proportion de ménages estime que ce montant est raisonnable (70,6%). Peu sont ceux qui affirment que ce montant est insignifiant (8,8%).

II.3. APPRÉCIATION DES SERVICES DE L'EAU POTABLE

Cette rubrique aborde l'appréciation de l'eau potable dans la commune de NGWEI.

Tableau 13 : Satisfaction du besoin exprimé en eau potable

Tableau 2.9 : Satisfaction du besoin	Tableau 2.9 : Satisfaction du besoin exprimé en eau potable										
Répartition (%) de ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable par temps mis, pour atteindre la satisfaction SCORECARD, Cameroun, 2017											
	Délai d'atten	te pour satisfaire le be	esoin exprimé								
	Moins d'un	Entre un mois et	Plus de trois								
mois trois mois mois Total											
Ngwei * * *											

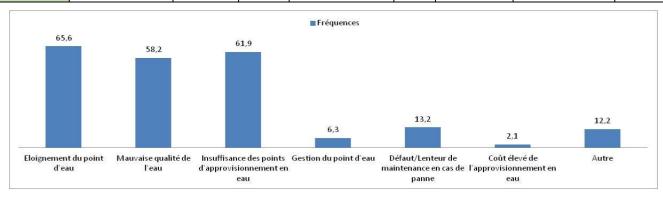
Pour ce tableau, le coefficient de pondération est inférieur à la normale et par conséquent, impossible d'apprécier les résultats.

II.4. RAISONS DE LA NON SATISFACTION DES POPULATIONS EN APPROVISIONNEMENT EN EAU

Cette rubrique met en évidence les raisons de non satisfaction des populations en approvisionnement en eau dans la commune de NGWEI.

Tableau 14: Non satisfaction en approvisionnement en eau

	Proportion (%)	de ménages non satis	sfaits, Pourcer	_	énages ayant exprimé Cameroun, 2017	un besoi	n, parmi ceux ay	ant un besoin, SCOR	ECARD,
			Prop	ortion (%),	de ménages ayant ex	primé un	besoin, parmi c	eux ayant un besoin,	à:
	%	Proportion (%) des ménages non satisfaits de l'approvisionnement en eau potable	Éloignement du point d'eau	analité	Insuffisance des points d'approvisionnement en eau	Gestion du point d'eau	Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne	Coût élevé de l'approvisionnement en eau	Autre
ı		60,9	65,6	58,2	61,9	6,3	13,2	2,1	12,2



Source: CCAP/SCORECARD, NGWEI, 2017

Le tableau ci-dessus présente la répartition des ménages ayant manifesté une insatisfaction par rapport au service d'approvisionnement en eau potable. En général, 60,9% de ménages ne sont pas satisfaits du service d'approvisionnement en eau. Sur cette proportion, la plupart des ménages évoquent trois raisons : l'éloignement du point d'eau (65,6%), aussi l'insuffisance des points d'approvisionnement en eau (61,9%) et la mauvaise qualité de l'eau (58,2%). Peu sont ceux qui estiment que le coût d'approvisionnement en eau est élevé (2,1%) ou encore que le système de gestion des points d'eau

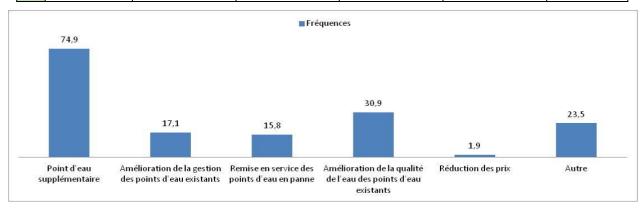
n'est pas bon (6,3%).

II.5. PRINCIPALES ATTENTES EN MATIÈRE DE SERVICE DE L'EAU POTABLE

Cette rubrique met en évidence les principales attentes en matière de service de l'eau potable dans la commune de NGWEI

Tableau 15 : Attentes par rapport à la source d'approvisionnement en eau

	Pourcentage	e des ménages par atte	entes en approvisionn	ement en eau, SCORI	ECARD, Cameroun, 2	017						
Pourcentage (%) de ménages dont l'attente en approvisionnement en eau est :												
%	Point d'eau supplémentaire	Amélioration de la gestion des points d'eau existants	Remise en service des points d'eau en panne	Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants	Réduction des prix	Autre						
	74,9	17,1	15,8	30,9	1,9	23,5						



Source: CCAP/SCORECARD, NGWEI, 2017

Le tableau ci-dessus présente le pourcentage des ménages en fonction de leurs attentes en matière d'approvisionnement en eau. De ce tableau, il ressort qu'un nombre important de ménages voudraient qu'il y ait des points d'eaux supplémentaires (74,9%). À la suite de ceux-ci, certains estiment qu'il faudrait améliorer la qualité de l'eau des points d'eau existants (30,9%), améliorer la gestion des points d'eau existants (17,1%) et remettre en service des points d'eau en panne (15,8%).

Peu sont ceux qui estiment qu'il faudrait réduire les prix de vente d'eau (1,9%).

III. SECTEUR DE LA SANTÉ

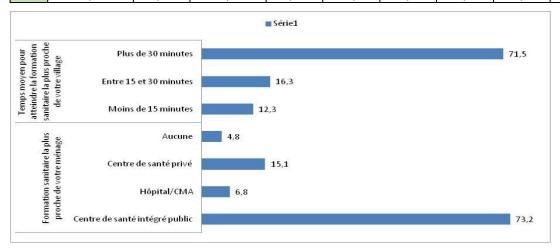
A l'instar de la section précédente relative au secteur de l'eau potable, cette section traite de l'offre et de la demande des services de santé. Les premiers paragraphes posent le diagnostic de l'existant en terme d'infrastructures et de ressources humaines disponible et à la portée des ménages ; les paragraphes suivants se focalisent sur l'utilisation effective des services de santé, et par conséquent de la perception des ménages envers ceux-ci.

III.1.DISPONIBILITÉ ET UTILISATION DES SERVICES DE SANTÉ

Dans cette rubrique, nous analyserons la disponibilité et l'utilisation des services de la santé dans la commune de NGWEI.

Tableau 16: Formation sanitaire la plus proche du ménage et temps moyen pour l'atteindre

Répartition (%) des ménages par type de formation sanitaire, par temps moyen pour la formation sanitaire la plus proche, SCORECARD, Cameroun, 2017										
%	Formation s	sanitaire la ména	plus proche de	e votre		la format	oyen pour ion sanitai e de votre v	re la plus		
%	Centre de santé intégré Hôpital/ Centre de		Centre de santé privé	Aucune	Total	Moins de 15 minutes	Entre 15 et 30 minutes	Plus de 30 minutes	Total	
	73,2	6,8	15,1	4,8	100,0	12,3	16,3	71,5	100,0	



Source: CCAP/SCORECARD, NGWEI, 2017

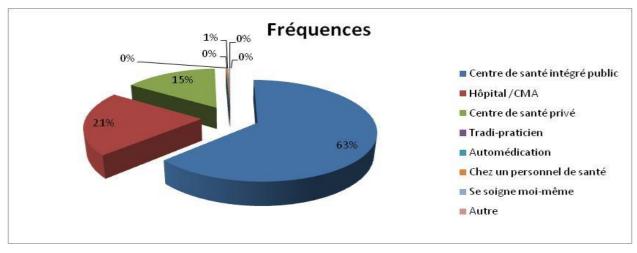
Le tableau ci-dessus représente la répartition des ménages par type de formation sanitaire et par temps moyen mis pour joindre la plus proche.

Les centres de santé intégrés publics constituent les formations sanitaires les plus proches des ménages (73,2%). Une faible proportion de ménages estime que les centres de santé privés sont proches de leurs domiciles (15,1%).

Par ailleurs, la plupart de ménages (71,5%) estiment faire plus de 30 minutes pour se rendre dans la formation sanitaire la plus proche. Peu sont ceux qui font moins de 15 minutes (12,3%).

Tableau 17 : Répartition des ménages par préférence de recours aux soins

Répartition (%) des ménages par préférence de recours aux soins, SCORECARD, Cameroun, 2017												
			Lieu de pr	éférence des m	embres du r	nénage en cas des	s problèmes de s	anté				
	%	Centre de santé intégré public Hôpital Centre de santé privé Tradipraticien Automédication Chez un personnel de santé moi-même Autre										
63,1 21,0 15,2 0,0 0,0 0,3 0,3 0,0												

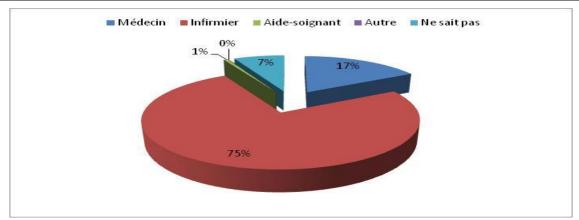


Source: CCAP/SCORECARD, NGWEI, 2017

En cas de situation de maladie, les ménages se dirigent généralement vers les centres de santé intégré public ou les Hôpitaux/CMA (94,1%). Très peu sont ceux qui se soignent eux-mêmes, chez un personnel de santé ou dans un centre de santé privé (0,6%).

Tableau 18: Identification des responsables de formations sanitaires

Proportion (%) des ménages sollicitant la formation sanitaire la plus proche, Répartition (%) des ménages dont un membre a sollicité la formation sanitaire la plus proche, par personne responsable de la formation sanitaire, SCORECARD, Cameroun, 2017												
	Proportion (%) des ménages utilisant la	Responsable		ation sanitaire ut du ménage	ilisé par au moi	ns un membre						
%	formation sanitaire la plus proche	Médecin	Infirmier	Aide-soignant	Autre	Ne sait pas	Total					
	55,9 17,1 75,0 0,6 0,0 7,3 100,0											



Source: CCAP/SCORECARD, NGWEI, 2017

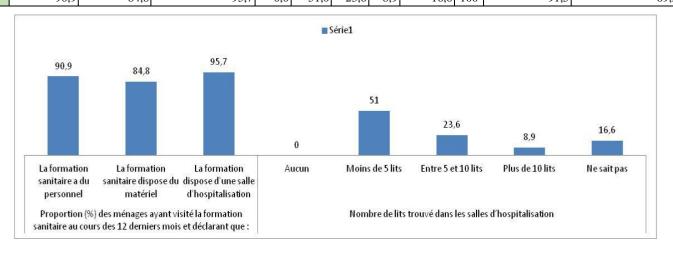
55,9% des ménages affirment s'être rendu dans la formation sanitaire la plus proche. Ces formations sont généralement gérées par un infirmier (75,0%) ou parfois par un médecin (17,1%). Les formations sont rarement gérées par un aide-soignant (0,6%).

III.2. COÛT ET QUALITÉ DES SERVICES SANITAIRES

Dans cette rubrique, nous analyserons le coût et la qualité des services sanitaires dans la commune de NGWEI.

Tableau 19 : Caractéristiques des formations sanitaires visitées

Pou	rcentage des m	iénages dont un	membre a visité la foi	rmation	sanıtaıre	e la dern	ière foi	ıs, Répartıtı	on (% _.) des ménages don	t un membre a sollicité
la fo	ormation sanita	ire la plus proc	he par appréciation de	e certaiı	nes carac	ctéristiqu	ues de	la formatio	n sanit	taire, SCORECAR	D, Cameroun, 2017
	formation san		ges ayant visité la des 12 derniers mois que :	Nom		ts trouve ospitalis		les salles		Proportion (%) des ménages ayant visité la	Proportion (%) des ménages ayant visité
%	La formation sanitaire a du personnel	La formation sanitaire dispose du matériel	d'hospitalisation	Aucun	lits	Entre 5 et 10 lits	de 10 lits	Ne sait pas	Total	déclarant que la formation sanitaire dispose d'une pharmacie/pro- pharmacie	une formation sanitaire au cours des 12 derniers mois et déclarant que celle-ci dispose d'une pharmacie/pro- pharmacie qui des médicaments
	90.9	84.8	95.7	0.0	51.0	23.6	8.9	16.6	100	91.5	69.2



Source: CCAP/SCORECARD, NGWEI, 2017

La proportion de ménages ayant visité la formation sanitaire au cours des 12 derniers mois et déclarant que la formation sanitaire dispose d'une pharmacie / Propharmacie est de 91,5%.

De même, 69,2% des ménages ayant visité une formation sanitaire au cours des 12 derniers mois attestent que celle-ci dispose d'une pharmacie / Propharmacie pourvue en médicaments.

S'agissant des formations sanitaires, 90,9% des ménages ayant eu recours aux soins affirment qu'elles ont du personnel, plus ou moins 9 ménages sur 10 affirment qu'elles disposent du matériel et d'une salle d'hospitalisation. La plupart de ménages estiment que les salles d'hospitalisation disposent d'au

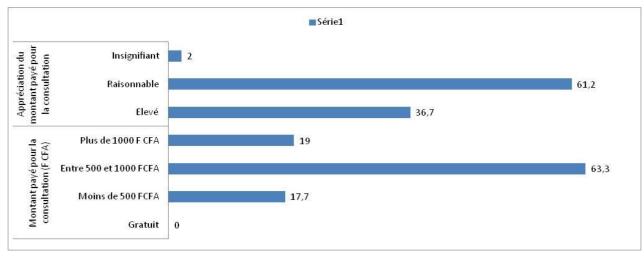
moins cinq lits (51,0%), tandis qu'aucun ménage n'a souligné le fait que la formation sanitaire visitée ne disposait pas de lit.

III.3. APPRÉCIATION DES SERVICES DE SANTÉ

Les ménages ont été questionnés sur l'appréciation du coût de consultation, encore appelé frais de session, dans les formations sanitaires auxquelles ils ont eu recours durant les six derniers mois; à l'exclusion des autres coûts de soins.

Tableau 20 : Appréciation du montant payé à la formation sanitaire

	Prop	portion (%) de ménages dont un membre a									ıt un
		membre a payé la consultation	par appr	éciation d	u montant	payé, SC	OREC	ARD,	Cameroun, 20	17	
Ī			Monta	nt payé po	our la const	ıltation		Appr	ontant payé		
		Proportion (%) de ménages ayant payé	(F CFA)						pour la consul	tation	
	%	une consultation dans la formation		Moins	Entre 500	Plus de					Total
	70	sanitaire la plus proche	Gratuit	de 500	et 1000	1000 F		Raisonnable	Insignifiant		
				FCFA	FCFA	CFA					
		93,6	0,0	17,7	63,3	19,0	100,0	36,7	61,2	2,0	100,0



Source: CCAP/SCORECARD, NGWEI, 2017

La proportion de ménages ayant payé une consultation dans la formation sanitaire la plus proche est de 93,6%. Le coût de consultation le plus élevé varie entre 500 FCFA et 1000 FCFA. Bien que certains ménages trouvent ce montant élevé, plus de la moitié estiment qu'il est raisonnable (57,6%).

Tableau 21: Appréciation de l'accueil au sein des centres de santé

Tableau 3.6: Montant payé pour au	Fableau 3.6 : Montant payé pour autre chose que la consultation, appréciation de l'accueil										
Proportion (%) de ménages dont u	in membre a pa	yé autre chose	que les frais de	session, Répart	tition (%) de me	énages dont un					
membre fréquente la formation la p	membre fréquente la formation la plus proche, par appréciation de l'accueil, SCORECARD, Cameroun, 2017										
Ménage dont un membre a Ménage dont un membre											
	payé autre cho		fréquente la	a formation							
	frais de sessi	on lors d'une		sanitaire la plu							
	consultation da	ns la formation		trouve que 1	'accueil est:						
	sanitaire la	plus proche									
	Initiative	Demande du									
personnelle personnel Total Bon Passable Total											
Ngwei * * * 80,3 14,0 100,0											

Source: CCAP/SCORECARD, NGWEI, 2017

Dans l'ensemble, les ménages trouvent que l'accueil est bon dans les centres de santé (80,3%).

III.4. RAISONS DE NON SATISFACTION DES POPULATIONS

Tableau 22 : Résolution des problèmes de santé du village, Raisons d'insatisfaction

		_				t des problèmes d				-	
	Proportion (%) de		Parmi les mé			e de ménages par est non satisfait, p					
	ménages dont un membre pour déclare que la plupart des problèmes de santé du village sont résolus	ménages dont un membre est non satisfait des services de santé	Éloignement des formations sanitaires	Mauvaise qualité des services offerts	Insuffisance des formations sanitaires	Manquements liés au personnel de la formation sanitaire	Mauvaise gestion de la formation sanitaire	de médicaments	Insuffisance	Coût élevé de l'accès aux soins de santé	Autres
%	41,3	60,7	61,4	16,2	32,4	42,0	11,2	45,9	39,6	11,2	18,4

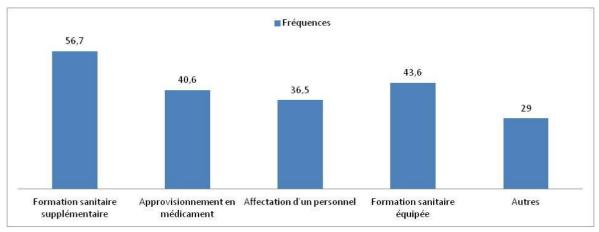
Source: CCAP/SCORECARD, NGWEI, 2017

41,3% de ménages estiment que la plupart de leurs problèmes de santé sont résolus. Cependant, la proportion de ménages ayant exprimé une insatisfaction pour les services de santé est de 60,7%. Les principales raisons de cette insatisfaction sont : l'éloignement des formations sanitaires, l'insuffisance des médicaments, la mauvaise qualité / Insuffisance des équipements et les manquements liés au personnel de la formation sanitaire.

III.5. PRINCIPALES ATTENTES EN MATIÈRE DE SERVICE DE SANTÉ

Tableau 23 : Attentes en service de santé

	Pourcentage de ménages dont un membre déclare que la plupart des problèmes de santé sont résolus SCORECARD, Cameroun, 2017												
		Pourcentage de ménages dont un membre a comme attente :											
Ngwe	Formation sanitaire i supplémentaire	Approvisionnement en médicament	Affectation d'un personnel	Formation sanitaire équipée	Autres								
	56,7 40,6 36,5 43,6 29,0												



Source: CCAP/SCORECARD, NGWEI, 2017

Comme attentes dans le cadre des services de la santé, la plupart des ménages souhaiteraient d'une part, qu'il y ait des formations sanitaires supplémentaires dans leur localité (56,7%) et d'autre part, que les formations sanitaires existantes soient équipées et approvisionnées en médicaments (respectivement 43,6% et 40,6%) et enfin, que du personnel y soit affecté (36,5%).

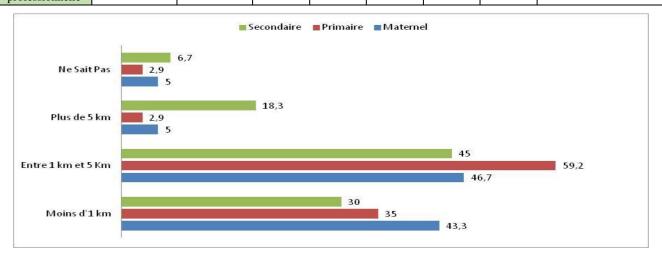
IV. SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Dans cette partie, nous présenterons la perception des ménages par rapport aux services publics offerts dans le domaine de l'éducation.

IV.1. DISPONIBILITÉ ET UTILISATION DES SERVICES DE L'ÉDUCATION PAR CYCLE

Tableau 24 : Répartition des distances parcourues par des enfants issus des ménages par cycle

Proportion (%) des	s ménages disposa		enseignemereds, SCORE				its pour se r	endre à l'établissement par
				•	ir par les enf établisseme			
	Proportion (%) de ménages dont un membre déclare que le village/quartier dispose du cycle	d'enfants du ménage fréquentant le	Moins d'1 km	Entre 1 km et 5 Km	Plus de 5 km	Ne Sait Pas	Total	Temps moyen mis par les enfants pour se rendre à l'établissement par pieds
Maternel	78,3	1,7	43,3	46,7	5,0	5,0	100,0	44,7
Primaire	86,4	2,0	35,0	59,2	2,9	2,9	100,0	45,6
Secondaire	70,0	1,6	30,0	45,0	18,3	6,7	100,0	50,1
Formation professionnelle	*	*	*	*	*	*	*	*



Source: CCAP/SCORECARD, NGWEI, 2017

La proportion de ménages dont un membre déclare que le village / quartier dispose d'un cycle d'enseignement est de 78,3% pour le cycle maternel, 86,4% pour le cycle primaire et 70,0% pour le cycle secondaire.

D'une manière générale, le nombre moyen d'enfants du ménage par cycle est répartie comme suis : 1,7 pour le cycle maternel, 2,0 pour le cycle primaire et 1,6 pour le cycle secondaire.

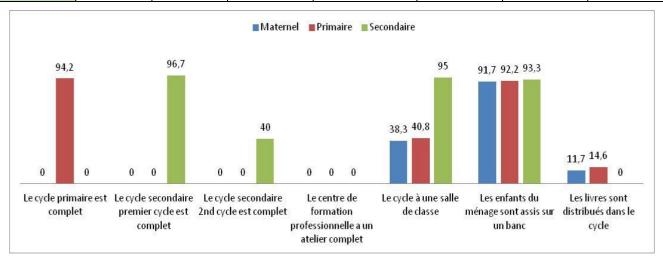
Pour ce qui concerne le cycle maternel, les ménages (43,3%) affirment que les enfants parcourent moins de 01 km pour se rendre à l'école, 46,7% affirment que leurs enfants parcourent une distance comprise en 01 et 05 km et une faible proportion estime que leurs enfants parcourent plus de 05 km (5,0%).

Pour les cycles primaire et secondaire, la plupart des enfants parcourent une distance comprise entre 01 et 05 km (respectivement 59,2% et 45,0%). Pour l'ensemble des cycles, peu sont ceux qui parcourent plus de 05 km (respectivement 5,0% (Maternel), 2,9% (primaire) et 18,3% (secondaire)).

Le temps moyen mis par les enfants pour se rendre à l'établissement à pieds est respectivement de 44,7 minutes pour le cycle maternel, 45,6 minutes pour le cycle primaire et 50,1 minutes pour le secondaire.

Tableau 25 : Caractéristiques de l'établissement

Proportion (%)	Proportion (%) des ménages disposant d'un cycle d'enseignement par type, Temps mis par les enfants pour se rendre à l'établissement par pieds, selon SCORECARD, Cameroun, 2017											
	Pourcentage de ménages dont un membre déclare que :											
	Le cycle primaire est complet	Le cycle secondaire premier cycle est complet	Le cycle secondaire 2nd cycle est complet	Le centre de formation professionnelle a un atelier complet	Le cycle à une salle de classe	Les enfants du ménage sont assis sur un banc	Les livres sont distribués dans le cycle					
Maternel	0,0	0,0	0,0	0,0	38,3	91,7	11,7					
Primaire	94,2	0,0	0,0	0,0	40,8	92,2	14,6					
Secondaire	0,0	96,7	40,0	0,0	95,0	93,3	0,0					
Formation professionnelle	* * * * * * *											



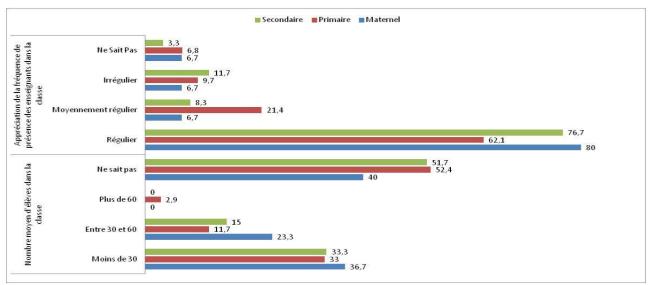
Source: CCAP/SCORECARD, NGWEI, 2017

À travers le tableau ci-dessus, nous observons qu'en dehors du cycle maternel, la plupart des ménages estiment que chaque cycle d'enseignement est complet. Nous observons également que tous les cycles d'enseignement (y compris le cycle maternel) comptent une salle de classe par niveau et les élèves

sont assis sur des bancs. Par ailleurs, les livres sont distribués dans tous les cycles sauf au secondaire.

Tableau 26 : Nombre d'élèves et appréciation de la présence des enseignants

Proportion (%) de ménages selon leur perception des effectifs par classe et l'assiduité des enseignants, SCORECARD, Ngwei, 2										
	No	mbre moyen d'é	lèves dans la d	classe	Appréci	ation de la fréquenseignants da	_		Total	
	Moins de 30	Entre 30 et 60	Plus de 60	Ne sait pas	Régulier	Moyennement régulier	Irrégulier	Ne Sait Pas		
Maternel	36,7	23,3	0,0	40,0	80,0	6,7	6,7	6,7	100,0	
Primaire	33,0	11,7	2,9	52,4	62,1	21,4	9,7	6,8	100,0	
Secondaire	33,3	15,0	0,0	51,7	76,7	8,3	11,7	3,3	100,0	



Source: CCAP/SCORECARD, NGWEI, 2017

Les enseignants sont généralement réguliers dans les différents cycles de formation (respectivement 80,0% pour le cycle maternel, 62,1% pour le primaire et 76,7% pour le secondaire).

Pour l'ensemble des cycles, une proportion importante de ménages dont les enfants sont inscrits (respectivement 36,7% (Maternel), 33,0% (primaire) et 33,30% (secondaire)) estime que les salles de classes ont moins de 30 élèves. Cependant, la plupart des ménages ne savent pas l'effectif des élèves dans les salles de classe (respectivement 40,0% (Maternel), 52,4% (primaire) et 51,7% (secondaire)).

D'une manière générale, dans l'ensemble des cycles, peu sont les salles de classes qui ont plus de 60 élèves.

IV.2. COÛT ET QUALITÉ DES SERVICES DE L'ÉDUCATION PAR CYCLE

Tableau 27 : Appréciation du montant payé

Répartition (%) des ménages par nombre moyen d'élèves par classe, pour lequel le ménage a Répartition (%) des ménages, dont un membre a un enfant fréquentant l'établissement, par ap présence des enseignants, SCORECARD, Cameroun, 2017												
		Proportion (%) de ménages ayant payé les	Dépense		Ménages paya	,	exigibles p		cl	iose e	ayant payé n plus des fi les d'éducati	rais
		frais exigible pour l'éducation	moyenne (FCFA)	Élevé	Raisonnable	Insignifiant	Non concerné	Total	Oui	Non	Non concerné	Total
	Maternel	95,0	2.198.522,8	56,7	30,0	3,3	10,0	100,0	*	*	*	*
	Primaire	96,1	760.470,7	58,3	34,0	1,0	6,8	100,0	*	*	*	*
	Secondaire	96,7	3.722.169,0	78,3	15,0	0,0	6,7	100,0	*	*	*	*
	Formation professionnelle	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*

Source: CCAP/SCORECARD, NGWEI, 2017

La proportion de ménages ayant payé les frais exigibles pour l'éducation est de 95,0% pour le cycle maternel, 96,1% pour le cycle primaire et 96,7% pour le cycle secondaire.

Les dépenses totales des ménages sont de 2 198 522,8 FCFA pour le cycle maternel, 760 470,7 FCFA pour le cycle primaire et 3 722 169,0 FCFA pour le cycle secondaire. Ainsi, les dépenses moyennes par cycle⁴ seront respectivement 7 231,98 FCFA pour le cycle maternel, 2 472,91 FCFA pour le cycle primaire et 12 028,72 FCFA pour le cycle secondaire.

Plus de la moitié des ménages enquêtés (respectivement 56,7% pour le cycle maternel, 58,3% pour le cycle primaire et 78,3% pour le cycle secondaire) déclarent que les frais exigibles demandés pour l'éducation sont élevés dans l'ensemble des cycles.

IV.3. APPRÉCIATION DES SERVICES DE L'ÉDUCATION PAR CYCLE

Tableau 28 : État des salles de classe et structures ayant réfectionnée la salle

Proportion (%) des ménages dont un membre déclare l'endommagement des salles de classe, selon la commune, SCORECARD, Cameroun, 2017								
	Pourcentage de ménages dont le membre déclare que la salle endommagée a été réfectionnée par :							
	L'APEE Le Maire (Commune) Une organisation du village Le MINEDUB/MIN ESEC/MINEFOP Les Élites Autre parter							
Maternel	71,7	28,3	3,3	3,3	6,7	3,3		
Primaire	75,7	25,2	3,9	1,9	8,7	1,9		
Secondaire	78,3	30,0	5,0	1,7	11,7	1,7		
Formation professionnelle	*	*	*	*	*	*		

Source: CCAP/SCORECARD, NGWEI, 2017

Pour les trois cycles, les ménages affirment que les salles de classes endommagées ont été réfectionnées par l'APEE (71,7% pour le cycle maternel, 75,7% pour le primaire et 78,3% pour le

 $^{^4}$ On l'obtient par la formule : Dépense Totale / (Effectifs total de la population X Proportion exprimée)

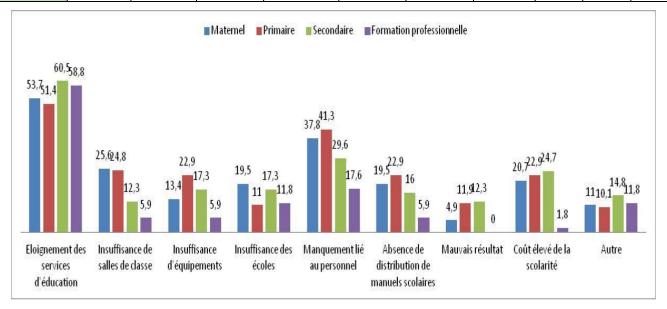
secondaire) et puis, par la mairie (28,3% pour le cycle maternel, 25,2% pour le primaire et 30,0% pour le secondaire).

IV.4. RAISONS DE NON SATISFACTION DES POPULATIONS PAR CYCLE

Les proportions des ménages non satisfaits des services d'éducation seraient de 26,4% pour le cycle maternel, 35,1% pour le cycle primaire, 26, 1% pour le cycle secondaire et 11,0% pour le cycle de formation professionnelle.

Tableau 29 : Satisfaction des services de l'éducation

	Proportion (%) des ménages dont un membre déclare être insatisfait des services de l'éducation, Proportion (%) d'insatisfaits, parmi les										
insatisfaits, par	insatisfaits, par raison d'insatisfaction, selon la commune, SCORECARD, Cameroun, 2017										
	Proportion	Proportion (9	oportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation du cycle/formation selon la raison de non								
	(%) des	satisfaction									
1	ménages						Absence de		Coût		
Ngwei	non	Éloignement	Insuffisance	Insuffisance	Insuffisance	Manquement	distribution				
	satisfaits des services de salles de d'équipements des écoles lié au	lié au	de manuels		la	Autre					
	des services	s d'éducation classe de equipements des écoles personnel	personnel	scolaires	resurtat	scolarité					
	d'éducation						scolaires		scolarite		
Maternel	26,4	53,7	25,6	13,4	19,5	37,8	19,5	4,9	20,7	11,0	
Primaire	35,1	51,4	24,8	22,9	11,0	41,3	22,9	11,9	22,9	10,1	
Secondaire	26,1	60,5	12,3	17,3	17,3	29,6	16,0	12,3	24,7	14,8	
Formation professionnelle	11,0	58,8	5,9	5,9	11,8	17,6	5,9	0,0	1,8	(11,8)	



Source: CCAP/SCORECARD, NGWEI, 2017

Le tableau ci-dessus présente les raisons d'insatisfaction des ménages en rapport avec les services de l'éducation. Les ménages évoquent en majorité comme raison :

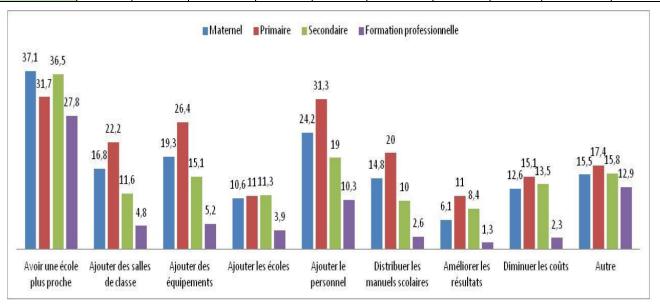
- L'éloignement des services de l'éducation (53,7% pour la maternel, 51,4% pour le primaire, 60,5% pour le secondaire et 58,8% pour la formation professionnelle);
- Des manquements liés au personnel (37,8% pour la maternel, 41,3% pour le primaire, 29,6% pour le secondaire et 17,6% pour la formation professionnelle).

IV.5. PRINCIPALES ATTENTES DES POPULATIONS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

Le tableau ci-dessous présente la répartition des ménages en fonction de leurs attentes en matière d'éducation.

Tableau 30 : Attentes pour les services de l'éducation

	1 do to the control of the control o										
Proportion (%) des ménages ayant des attentes pour les services de l'éducation, Proportion (%) de ménage ayant des attentes par tradition d'attente, selon la commune, SCORECARD, Cameroun, 2017									oar type		
	Ngwei		Proportion (%) de ménages ayant comme attente :								
		Avoir une école plus proche	3	Ajouter des équipements	Ajouter les écoles	Ajouter le personnel	Distribuer les manuels scolaires	Améliorer les résultats	Diminuer les coûts	Autre	Total
	Maternel	37,1	16,8	19,3	10,6	24,2	14,8	6,1	12,6	15,5	100,0
	Primaire	31,7	22,2	26,4	11,0	31,3	20,0	11,0	15,1	17,4	100,0
	Secondaire	36,5	11,6	15,1	11,3	19,0	10,0	8,4	13,5	15,8	100,0
	Formation professionnelle	27,8	4,8	5,2	3,9	10,3	2,6	1,3	2,3	12,9	100,0



Source: CCAP/SCORECARD, NGWEI, 2017

De ce tableau il ressort que la plupart de ménages ne s'intéresse pas à l'amélioration des résultats obtenus par leurs enfants en classe. Ils souhaiteraient avoir une école proche de leur domicile (37,1% pour la maternelle, 31,7% pour le primaire, 36,5% pour le secondaire et 27,8% pour la formation professionnelle), un personnel supplémentaire (24,2% pour la maternelle, 31,3% pour le primaire, 19% pour le secondaire et 10,3% pour la formation professionnelle).

V. SERVICES OFFERTS DANS L'INSTITUTION COMMUNALE

Dans cette partie, nous présenterons les opinions des ménages par rapport aux services offerts dans l'institution communale.

V.1. DISPONIBILITÉ ET UTILISATION DES SERVICESDANS L'INSTITUTION COMMUNALE

Tableau 31 : Obtention d'un service à la commune

Proportion (%) des mé	Proportion (%) des ménages dont un membre a demandé le service, Répartition (%) des ménages dont le membre a demandé un service par temps mis pour l'obtenir, SCORECARD, Cameroun, 2017								
	Temps mis pour obtenir le service demandé								
Ngwei	Proportion (%) des ménages ayant demandé le service			Entre un jour et une semaine	Entre une semaine et un mois	Entre un mois et trois mois	Plus de trois mois	En cours	Total
Établissement d'actes de naissance	10,6	90,9	10,0	20,0	40,0	10,0	6,7	13,3	100,0
Certification de copie de documents officiels	4,8	*	*	*	*	*	*	*	*
Permis de bâtir	0,3	*	*	*	*	*	*	*	*
Acte de décès	1,0	*	*	*	*	*	*	*	*
Acte de mariage	1,0	*	*	*	*	*	*	*	*
Certificat de domicile	0,0	*	*	*	*	*	*	*	*
Validation des plans de localisation	0,0	*	*	*	*	*	*	*	*
Informations 5,2		*	*	*	*	*	*	*	*
Autres	2,3	*	*	*	*	*	*	*	*

Source: CCAP/SCORECARD, NGWEI, 2017

Au sein de la commune, le service le plus demandé par les ménages est l'établissement des actes de naissances (10,6%). Près de 9 ménages sur 10 estiment que l'accueil à la mairie est bon (90,9% sur 10,6% de ménages ayant sollicité ce service). Les ménages affirment que le temps mis pour obtenir un service de la part de la mairie varie entre un jour et un mois dans la plupart de temps (70%) et parfois à plus d'un mois (30%).

Tableau 32 : Lenteur pour l'obtention d'un service à la commune

Tableau 5.2 : Lenteur pour l'obtention d'un service à la commune

Proportion (%) des ménages dont un membre a demandé le service et trouve long le temps d'attente, Proportion (%) des ménages dont un membre a demandé le service et a payé un pourboire, Répartition (%) des ménages dont le membre a demandé un service par du temps pour rendre service, SCORECARD, Cameroun, 2017

	Proportion (%) de ménages qui			Cause de l	'attente			Proportion (%) de ménages ayant
Ngwei	trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service	Personnel indisponible/a bsent	Absence de matériel de travail	Corruption	Autre	Ne sait pas	Total	payé un pourboire pour obtenir le service
Établissement d'actes de naissance	4,2	*	*	*	*	*	*	1,6
Certification de copie de documents officiels	0,3	*	*	*	*	*	*	0,3
Permis de bâtir	0,0	*	*	*	*	*	*	0,0
Acte de décès	0,3	*	*	*	*	*	*	0,0
Acte de mariage	0,3	*	*	*	*	*	*	0,0
Certificat de domicile	0,0	*	*	*	*	*	*	0,0
Validation des plans de localisation	0,0	*	*	*	*	*	*	0,0
Informations	1,6	*	*	*	*	*	*	0,6
Autre	0,6	*	*	*	*	*	*	0,0

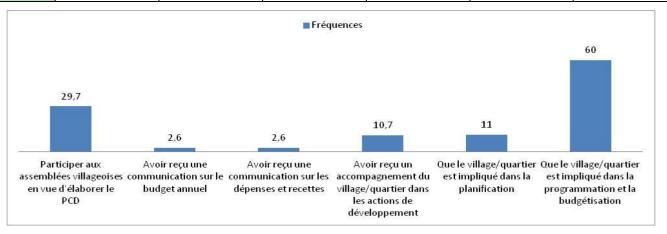
Source: CCAP/SCORECARD, NGWEI, 2017

Parmi les ménages ayant répondu à cette question, une proportion importante estime que la mairie met assez de temps pour produire les actes de naissance (4,2%). Et pour cela, une faible proportion de ménages a déclaré être parfois contraints à payer des pourboires pour obtenir certains services (2,5%).

Tableau 33 : Informations sur les actions de la commune / Implication des ménages

Proportion (%) des ménages dont un membre a déclaré que la commune a impliqué le village/quartier dans la planification, Pourcentage des ménages dont un membre a demandé avoir reçu une communication de la commune par type, SCORECARD, Cameroun, 2017

		Pou	rcentage de ménages	dont un membre décla	are:	
Ngwei	Participer aux assemblées villageoises en vue d'élaborer le PCD	Avoir reçu une communication sur le budget annuel	Avoir reçu une communication sur les dépenses et recettes	Avoir reçu un accompagnement du village/quartier dans les actions de développement	village/quartier est impliqué dans la	Que le village/quartier est impliqué dans la programmation et la budgétisation
	29,7	2,6	2,6	10,7	11,0	60,0



Source: CCAP/SCORECARD, NGWEI, 2017

Il ressort de ce tableau qu'en termes d'implication des ménages aux actions de la commune, ces derniers s'impliquent le plus au niveau de la programmation et de la budgétisation (60,0%). 2,6% affirment avoir reçu une communication sur le budget annuel.

V.2. RAISONS DE NON SATISFACTION DES POPULATIONS

Tableau 34 : Insatisfaction vis à vis des services fournis par la Commune

Propor	Proportion (%) des ménages dont un membre a déclaré que le ménage n'est satisfait des actions/services de la commune, Pourcentage des ménages dont un membre n'est pas satisfait par raison d'insatisfaction, SCORECARD, Cameroun, 2017								
	Parmi les insatisfaits, pourcentage de ménages dont un membre avance comme raison d'insatisfac								
	Pourcentage de ménages dont un membre déclare ne pas être satisfait	Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers	Non implication des populations dans la gestion communale	Manquements liés au Personnel communal (absentéisme, corruption, mauvais accueil)	Non visibilité de l'action communale	Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints)	Autres		
Ngw	ei 73,2	9,3	81,1	8,4	86,3	13,7	19,4		

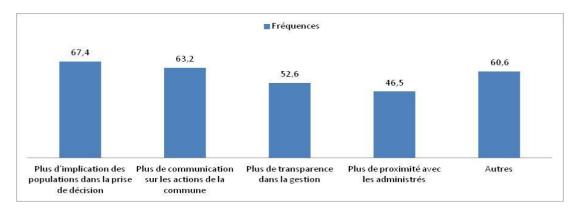
Source: CCAP/SCORECARD, NGWEI, 2017

Le pourcentage de ménages dont un membre déclare ne pas être satisfait du service de la mairie est de 73,2%. Les principales raisons de l'insatisfaction sont respectivement la non visibilité de l'action communale (86,3%), le non implication des populations dans la gestion de la commune (81,1%) et l'indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints) (13,7%).

V.3. PRINCIPALES ATTENTES EN MATIÈRE DE SERVICES DANS L'INSTITUTION COMMUNALE

Tableau 35 : Attentes des ménages

	Pourcentage des ménages dont un membre a des attentes vis à vis de la commune par type d'attente, SCORECARD, Cameroun, 2017									
Ī		Pourcentage ayant comme attente :								
		Plus d'implication des populations dans la prise de décision	Plus de communication sur les actions de la commune	Plus de transparence dans la gestion	Plus de proximité avec les administrés	Autres				
	Ngwei	ei 67,4 63,2 52,6 46,5 60,								



Source: CCAP/SCORECARD, NGWEI, 2017

Une forte proportion de ménages attend que la mairie les implique davantage dans la prise de décision (67,8%) aussi, que la mairie communique (49,3%) davantage sur les actions qu'elle mène, qu'il y'ait plus de transparence sur la gestion (52,6%) et en fin, qu'il y ait plus de proximité avec les administrés (46,5%).

Rapport enquête CCAP commune de NGWEI
CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

En définitive, pour améliorer l'action publique dans commune de NGWEI, nous proposons les recommandations ci-après :

Au niveau du secteur de l'eau potable, il ressort qu'il faudrait :

- Réparer en temps réel les pannes qui peuvent survenir au niveau des points d'accès d'eau
- Améliorer la qualité de l'eau des points d'eau existants ;
- Créer des points d'accès à l'eau potable supplémentaires.

Au niveau du secteur santé, il ressort qu'il faudrait :

- Équiper les formations sanitaires en matériel médical ;
- Affecter du personnel supplémentaire dans les formations sanitaires ;
- Approvisionner les pharmacies/pro-pharmacies en médicaments;
- Créer et construire des formations sanitaires supplémentaires.

Au niveau du secteur éducation, il ressort qu'il faudrait :

- Créer dans la localité des écoles maternelles, primaires et secondaires supplémentaires ;
- Affecter un personnel supplémentaire aux établissements scolaires existants ;
- Doter les établissements scolaires d'équipements et manuels scolaires ;
- Doter les établissements scolaires de salles de classe supplémentaires ;

Au niveau des services offerts par la commune, il ressort qu'il faudrait :

- Améliorer le niveau d'implication des populations dans la prise de décisions ;
- Améliorer la communication qu'effectue la commune sur les actions qu'elle mène ;
- Améliorer la transparence dans la gestion ainsi que la proximité avec les administrés.

CHAPITRE 4: PLAN D'ACTION POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE NDOM

Tableau 36: Synthèse des problèmes rencontrés

Secteurs				le mise en
			Local ⁵	Central
	Mauvaise qualité de l'eau	Sensibilisation / Formation des ménages aux technique de potabilisation de l'eau	Х	X
EAU POTABLE	Lenteurs dans la réparation des pannes des points d'approvisionnement en eau ;	Redynamisation / Formation des comités de gestion des points d'eau	X	
EAU PO	Gestion approximative des points existant	connies de gestion des points d'edd		
	Insuffisance des points d'approvisionnement en eau potable	Réhabilitation des points d'eau non fonctionnels / Construction de points d'eau supplémentaires.	X	X
	Éloignement des formations sanitaires des lieux d'habitation	Création, construction et équipement de formations sanitaires avec pharmacie	X	X
	Vétusté des installations sanitaires	Réfection de formations sanitaires existantes	X	X
	Insuffisance et vétusté des équipements dans les 29 formations sanitaires	Équipement des formations sanitaires (District) en matériel médical	X	X
SANTÉ	insuffisance du personnel soignant	Plaidoyer pour l'affectation du personnel soignant qualifié dans certaines formations sanitaires	X	
	(infirmiers et aide soignants)	Renforcement régulier des capacités du personnel soignant		X
	Insuffisance des médicaments dans les formations sanitaires	Approvisionnement des formations sanitaires en médicaments	X	X
	Frais supplémentaires à payer en dehors des frais de consultation.	Uniformisation du coût des prestations dans les différentes formations sanitaires et informer les populations sur lesdits coûts.	X	Х
NO	Irrégularité des enseignants surtout au niveau des cycles primaire et	Sensibilisation des enseignants à la présence effective.	X	
EDUCATION	secondaire	Amélioration des conditions de logement des enseignants	X	X
EDU	Insuffisance des salles de classe et équipements	Construction et équipement de salles de classe	X	X

 $^{^{\}rm 5}$ Ce sont ces solutions qui vont permettre de faire le plan d'action.

Secteurs	Problèmes identifiés	Solutions envisagés	Niveau de mise en œuvre		
			Local ⁵	<u>Central</u>	
	Insuffisance des manuels scolaires	Fourniture des manuels scolaires ;	X	X	
	Insuffisance d'établissement scolaire de cycle maternel, primaire et secondaire	Création/construction d'établissements scolaires de cycles maternel, primaire et secondaire	X	X	
—	Faible visibilité des actions entreprises par la commune	Améliorer la communication sur les actions de la commune	X		
SERVICES	Faibles niveau d'implication des populations dans la gestion communale et les processus de planification et budgétisation.	Impliquer davantage les populations dans la prise de décisions liées à la gestion communale.	X		
SI	Manquements liés au personnel communal (Absentéisme, corruption, mauvais accueil,)	Améliorer la gestion des ressources humaines de la commune	X		

La mise en œuvre des recommandations se fera suivant le plan d'action ci-après :

Tableau 37: Plan d'action

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	Responsables	Partenaires	Estimation des coûts
		Améliorer de la qualité de l'eau	Organisation de 03 sessions de Formation / Sensibilisation des ménages aux techniques de potabilisation de l'eau en fin 2021	Nombre de sessions organisées	0	03	Annuelle	Rapports de session Listes de présence	Commune	Comités de développement Partenaires au développement Services sectoriels	2 000 000
EAU POTABLE	Améliorer le niveau de satisfaction des ménages en rapport	destinée à la consommation	Redynamisation / Formation de 24 comités de gestion des points d'eau	Nombre COGES formés / Redynamisés	0	24	Annuelle	Rapports de session Listes de présence	Commune	Comités de développement Partenaires au développement Services sectoriels	1 000 000
EAU PC	avec l'offre en eau potable dans la commune NGWEI	au potable dans la commune NGWEI Accroitre le nombre de points d'approvisionnem ent en eau potable Accroitre le nombre de points d'approvisionnem ent en eau potable	Réhabilitation de 10 points d'eau non fonctionnels	Nombre de points d'eau réhabilités	0	10	Annuelle	PV de réception	Commune	Comités de développement Partenaires au développement COGES Services sectoriels	30 000 000
			Construction de 08 points d'eau supplémentaires dans certaines localités de la commune et certaines formations sanitaires.	Nombre de points d'eau construits supplémentaire construits	0	08	Annuelle	PV de réception	Commune	Comités de développement Partenaires au développement COGES Services sectoriels	64 000 000
SANTÉ		Accroitre le nombre de	Création, construction et équipement de 04 formations sanitaires avec Propharmacie	Nombre de formations sanitaires supplémentaires créées	0	04	Annuelle	Arrêtés ministériels PV de réception des nouvelles formations sanitaires	Commune	Comités de développement Partenaires au développement Services sectoriels	250 000 000
	format sanitai	formations sanitaires fonctionnelles	Réfection 02 formations sanitaires	Nombre de formations sanitaires réfectionnées	0	02	Annuelle	PV de réception des formations sanitaires	Commune	Comités de développement Partenaires au développement COSA Services sectoriels	20 000 000

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	Responsables	Partenaires	Estimation des coûts
	Améliorer le niveau de satisfaction		Équipement des formations sanitaires (District): • 50 lits métalliques; • 50 matelas;	Nombre de nouveaux équipements fournis dans les formations sanitaires	0	50 lits, 50 matelas,	Annuelle	PV de réception	Commune	Comités de développement Partenaires au développement COSA Services sectoriels	10 000 000
	des ménages en rapport avec l'offre publique de service de santé dans la commune de NGWEI	Approvisionner les pharmacies et Propharmacie en médicaments	Dotation en médicaments de 05 pharmacies / Pro- pharmacies dans les formations sanitaires	Nombre de pharmacies / Pro- pharmacies ayant bénéficiées de dotations en médicaments	0	05	Annuelle	PV de livraison	Commune	Comités de développement Partenaires au développement COSA Services sectoriels	10 000 000
	NGWEI	Accroître l'effectif du personnel soignant qualifié	Plaidoyer pour l'affectation du personnel soignant qualifié dans certaines formations sanitaires (infirmier, aide-soignant)	01 exemplaire de l'argumentaire Nombre de personnels soignants affectés	0	10	Annuelle	Fiche du personnel de santé du District de santé de NDOM Notes de prise de service	Commune	Comités de développement Services sectoriels	PM
		Faciliter la diminution des coûts de soins de santé	Affichage des coûts conventionnels de consultations et autres soins dans les formations sanitaires	Nombre d'affichages réalisés dans les formations sanitaires	0	3	Annuelle	PV de réception	Commune	-partenaires au développement -Services sectoriels	2.000.000
	Améliorer le niveau de satisfaction	Améliorer la qualité de l'encadrement dans les établissements scolaires	Construction et équipement 05 blocs de 02 logements d'astreintes pour le personnel enseignant	Nombre de logements d'astreinte construits et équipés	0	05	Annuelle	PV de réception	Commune	Comités de développement Partenaires au développement APEE Services sectoriels	175 000 000
ÉDUCATION	des ménages en rapport avec l'offre publique en service de l'éducation la commune de	Accroitre la quantité et la qualité des infrastructures et équipements des	Construction et équipement d'un bloc de 02 salles de classe équipées de 60 tables bancs dans 10 établissements;	Nombre de salles de classes construites et équipées	0	20 salles de classe600 tables bancs	Annuelle	PV de réception	Commune	Comités de développement Partenaires au développement APEE Services sectoriels	200 000 000
	NGWEI	établissements scolaires	Appui en manuels scolaires à 200 élèves ;	Nombre d'élèves bénéficiaires de manuels scolaires	0	200	Annuelle	PV de réception	Commune	 Partenaires au développement APEE Services sectoriels 	PM

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	Responsables	Partenaires	Estimation des coûts
			Création/constructi on d'établissements scolaires de cycles : • maternel (02) ; • primaire (02) ; • secondaire (02)	Nombre d'établissements scolaires créés	0	• maternel (02); • primaire (02); secondaire (02)	Annuelle	Arrêté ministériel PV de réception	Commune	Partenaires au développement Services sectoriels	PM
		Améliorer la communication	Élaboration et vulgarisation du plan de communication de la commune	Existence d'un plan de communication	0	1	Annuelle	Plan de communication Rapport d'activité	Commune	Partenaires au développement Services sectoriels	300 000
		sur les actions de la commune	Équipement de 31 babillards (dont 01 dans chaque village/quartier de la commune)	Nombre de babillard mis en place	0	31	Annuelle	PV de réception	Commune	Partenaires au développement Services sectoriels	450 000
4MUNAL	Améliorer le niveau de satisfaction de	niveau de participation aux	campagnes de sensibilisation annuelle (01 par an pendant 03 ans) des ménages sur l'importance de la participation aux activités de la	Nombre de campagnes organisées	0	3	Annuelle	Fiche de présence	Commune	Partenaires au développement Services sectoriels	7 000 000
SERVICE COMMUNAL	services communaux auprès des		décision du conseil municipal contraignant les conseillers municipaux à diffuser les résultats du conseil aux populations	Existence d'une délibération	0	1	Annuelle	Archives de la commune	Commune	Partenaires au développement Services sectoriels	PM
			Nombre de projets HIMO réalisés	0	10	Annuelle	Rapport d'activité	Commune	Partenaires au développement Services sectoriels	2 000 000	
		Améliorer la qualité de service du personnel communal	Organisation trimestrielle des fora d'échange sur l'importance de la bonne conduite du personnel communal (pendant	Nombre de fora tenus Nombre de personnels participants	0	4 fora de 10 participants chacun	Annuelle	Fiche de présence Photos	Commune	Partenaires au développement Services sectoriels	400 000

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	Responsables	Partenaires	Estimation des coûts
			01 an)								
			Organisation annuelle des cérémonies de remise de prix aux personnels exemplaire	Nombre de personnel primés	0	1	Annuelle	Archives de la commune	Commune	Partenaires au développement Services sectoriels	3 000 000
			Élaboration et vulgarisation d'un code d'éthique et de bonne gouvernance du personnel communal	Existence d'01 code d'éthique et de bonne gouvernance	0	1	Annuelle	Archives de la commune	Commune	Partenaires au développement Services sectoriels	2 000 000
					TOTAL						779 150 000

La mise en œuvre de ce plan d'action pourrait coûter environ 779 150 000 FCFA.

Tableau 38: Programme de dissémination et de présentation du plan d'action

ACTIVITES	RESULTATS ATTENDUS	RESPONSABLE	PARTENAIRES	DATE DEBUT	DATE FIN
Réunion d'information préparatoire à l'atelier communal de restitution	Rapport élaboré et disponible	OSC IPD-AC	Maire, Sectoriel, COPIL, PNDP	20/11/2018	23/11/2018
	Leçons apprises Changements attendus	OSC IPD	Maire, Sectoriel, COPIL, PNDP		
Atelier communal de restitution	Formalisation de l'engagement aux changements	OSC IPD	Maire, Sectoriel, COPIL, PNDP	29/11/2018	29/11/2018
	Négociation de la prochaine évaluation	OSC IPD	Maire, Sectoriel, COPIL, PNDP		
Diffusion des résultats	Diffusion des résultats	OSC IPD	Maire, Sectoriel, COPIL, PNDP	07/01/2019	08/01/2019

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des enquêteurs

Annexe 2 : Questionnaire

Annexe 3: Rapport de restitution

Annexe 4 : Arrêté communal constatant la mise en place du comité de suivi du ScoreCard

Annexe 1 : Liste des intervenants

N°	NOMS ET PRÉNOMS
01	OTT Williams Arnold
02	NTAMACK Thomas
03	NGO KEKI Erna
04	LIBONG Jean Pierre
05	NGHI WENDJEL
06	BISSOHONG NJEBHA Jean Paul
07	MASSOCK Stéphane Loïc
08	TJOMB Justin
09	NEMB François Donald
10	BIYIHA DIGA YOMBA Michel

Annexe 2 : Questionnaire de l'enquête

Citizen Report Card

Evaluation des services publics dans la commune de _____

Section	I. SIGNALETIQUE	
A01	Région	III
A02	Département	lll
A03	Arrondissement/Commune	
A04	Numéro du Lot	III
A05	Numéro séquentiel de la Zone de Dénombrement	I_I_I
A06	Strate de résidence : 1=Urbaine 2=Sémi-urbaine 3=Rurale	II
A07	Nom de la localité	
A08	Numéro de structure	_ _ _
A08a	Numéro du ménage dans l'échantillon	I_I_I
A09	Nom du chef de ménage	
A10	Age du chef de ménage (en année révolue)	I_I_I
A11	Sexe du chef de ménage : 1=Masculin 2=Féminin	I_I
A12	Nom ou prénom de l'enquêté	
A13	Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage (voir codes)	I_I
A14	Sexe de l'enquêté : 1=Masculin 2=Féminin	I_I
A15	Age de l'enquêté (en année révolue)	I_I_I
A16	Téléphone de l'enquêté	_ _ _ _ _ _ _ _
A17	Date de début d'enquête	- _ / _ _ / _ _ _ _
A18	Date de fin d'enquête	_ / _ _ / _ _ _ _
A19	Nom de l'enquêteur	
A20	Nom du superviseur communal	

A21	Résultat de la collecte	<u> </u>				
	1=Enquête complète 4	=Absence d'un répondant compétent				
	•	=Logement vide ou pas de logement à adresse				
	3=Refus 9	6=Autres (à préciser)				
	(Si la réponse est différente de 1 et 2	?, fin du questionnaire)				
A22	Appréciation de la qualité de l'enquêt	e	I_I			
	1= Très 2=Bonne 3=M bonne	oyenne 4=Mauvais 5=Très mauva e				
COD	ESA13					
1 =	Chef de Ménage 3 = Fils/Fille du C conjoint (e)	Chef ou de son/sa 5 = Autre parent du Che conjoint (e)	f ou de son/sa			
	2 = Conjoint (e) du Chef de 4 = Père/mère du Chef ou de son/sa 6 = Sans lien de parenté Ménage conjoint (e) son/sa conjoint (e)					
		7= Domestique				
ection II	. EAU POTABLE					
01	Quels systèmes publics d'approvisionnement en eau existe-t-il dans votre village/quartier ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes) Autre système ?	A. Puits avec pompe B. Puits à ciel ouvert C. Puits protégé D. Forages avec pompe à motricité humaine E. Source/ rivière F. Adduction en eau potable				
01a	Votre principale source d'approvisionnement en eau est-elle publique ou privée ? 1=Publique 2=Privée Si 2 → H14					
	Quelle est votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? (Une seule réponse)					
02	1= Puits avec pompe 4=Forages avec po	mpe à motricité humaine	II			
	2= Puits à ciel ouvert 5=Source/ rivière					
	3=Puits protégé 6=Adduction en ea	u potable				
03	Quelle est la qualité de cette eau ?		II			

Section I	I. EAU POTABLE					
	1=Bonne 2=Mauvaise 3=Indif	férent				
H04	Cette eau a-t-elle une odeur? 1	=Oui 2=Non 8=NSP				
H05	Cette eau a-t-elle un goût ? 1=0	ui 2=Non 8=NSP	I_I			
H06	Cette eau a-t-elle une couleur ?	1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	II			
H07	Payez-vous pour avoir cette eau	? 1=Oui 2=Non Si non → H08	_			
H07a	Si oui, combien dépensez-vous e	_ _ _ _				
H07b	Comment jugez-vous ce montan		I_I			
	1=Elevé 2=Raisonnable 3=Insign					
H08	Cette eau est-elle disponible tou	ite l'année ? 1=Oui 2=Non	ll			
H09		vous faut-il pour aller, puiser l'eau et revenir ?	II			
		place 2=Moins de 15 minutes 3=Entre 15 et 30 minutes 4=Plus de 30 minutes				
H10	Ce point d'eau a-t-il été en pann c'est-à-dire depuis? 1=C	I_I				
H10a	Si votre point d'eau a été en pan c'est-à-dire depuis, après 1=Moins d'une semaine 2=Entre trois mois	<u> </u>				
	4=Plus de trois mois 5=Pas e	ncore				
	Par qui a-t-il été remis en service ?	A=Maire (commune) B=Etat C=Une élite				
H10b	Autre ?	D=Le comité de gestion du point d'eau	II			
		E=Chef de village/quartier	II			
		F=CAMWATER/SNEC/CDE	<u> _ </u>			
		G=Autres partenaires :	I_I			
H11	Avez-vous accès à ce point d'eau 1=Oui 2=Non Si oui	•	<u> _ </u>			
H12	Si non, quelle est la fréquence que votre ménage ?1=Une fois ; 2=D	uotidienne d'approvisionnement en eau potable de eux fois ; 3=Trois fois	<u> </u>			

Section	Section II. EAU POTABLE						
H13	Cette fréquence correspond-ell 2=Non	e à votre besoin courant en eau potable ? 1=Oui	I_I				
H14	Avez-vous exprimé un besoin en des 6 derniers mois, c'est-à-dire H18	n matière d'approvisionnement en eau potable au cours e depuis?1=Oui 2=Non Si non ————	_				
H15	A qui vous êtes-vous adressés ? (plusieurs réponses possibles) Autre ?						
H16	-	7. Autres partenaires : 2. 1=Oui 2=Non Si non — → H18	_				
	Si vous avez- eu une réponse fa	vorable, après combien de temps votre besoin a-t-il été	· '				
H17	satisfait ? 1=moins d'un mois 2=Entre un mois et trois mois	I_I					
H18	• •	tre niveau de satisfaction de l'approvisionnement en lez une seule réponse) 1=Satisfait 2= Indifférent	I_I				
H19	Donnez les raisons de votre insatisfaction de l'approvisionnement en eau dans votre village (plusieurs réponses possibles). Autre raison?						

Section	Section II. EAU POTABLE						
H20	Quelles sont vos attentes en matière d'approvisionnement en eau potable ? (plusieurs réponses possibles). Autre attente ?	A. Points d'eau supplémentaires B. Amélioration de la gestion des points d'eau existants C. Remise en service des points d'eau en panne D. Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants E. Réduction du prix; X. Autres à préciser :					

Section III. SANTE						
S01	Quelle est la formation sanitaire la plus proche de votre ménage ?					
301	1= Centre de santé intégré public 2= Hôpital/CMA 3= Centre de santé privé 4= Aucun→ S20	II				
S02	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour atteindre la formation sanitaire la plus proche de votre village ?					
	1=Moins 15 minutes 2=Entre 15 et 30 minutes 3=Plus de 30 minutes					
	Où vont de préférence les membres du ménage lorsqu'ils ont des problèmes de santé ? (Une seule réponse)					
	1=Centre de santé intégré public 5=Au marché/kiosque de médicaments					
S03	2=Hôpital /CMA 6=Chez un personnel de santé	11				
	3=Centre de santé privé 7=Me soigne moi-même.					
	4=Tradi-praticien Si S03=4, 5, 6 et 7 → S05					
	Un membre de votre ménage a-t-il utilisé au moins une fois la formation sanitaire la plus proche au cours des 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis?					
S04	1=Oui 2=Non Si non ► \$17	11				
	2 2					

Section	n III. SANTE	
	Qui est responsable de cette formation sanitaire?	
S05	1=Médecin 3= Aide Soignant 8=Ne sait pas	lI
	2=Infirmier 4=Autre (à préciser)	
La der	nière fois qu'un membre de votre ménage s'est rendu à cette formation sanitaire,	
S06	Le personnel soignant était-il présent ? 1=Oui 2=Non	II
S07	Le petit matériel (ciseaux, seringues, etc.) était-il toujours disponibles ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	11
S08	Votre formation sanitaire (CMA ou Hôpital) disposait-t-elle des salles d'hospitalisation ? 1=Oui 2=Non Si non——▶ S10.	lI
S09	Quel nombre de lits avez-vous trouvé dans les salles d'hospitalisation? 0= aucun 1=Moins de 5 lits 2=Entre 5 et 10 lits 3=Plus de 10 lits 4=Ne sait pas.	II
S10	Combien avez-vous payé pour une consultation ? (Frais de session) 1=Gratuit 3=Entre 500 et 1000 FCFA 2=Moins de 500 FCFA 4=Plus de 1000 FCFA Si S010=1 S14	
S11	Comment jugez-vous ce montant ?1=Elevé 2=Raisonnable 3=Insignifiant	
S12	En plus des frais de session, la personne ayant été à la formation sanitaire a-t-elle donné quelque chose au personnel pour qu'il s'occupe mieux d'elle ? 1=Oui 2=Non Si non	
S13	Si oui, cette personne a-t-elle payé librement ou le personnel le lui a demandé ? 1=Initiative personnelle 2=Demande du personnel	11
S14	Comment cette personne a jugé l'accueil du personnel soignant de cette formation sanitaire ? 1=Bon 2=Passable 3=Mauvais	II
S15	Existe t –il une pharmacie/pro-pharmacie dans cette formation sanitaire ? 1=Oui 2=Non ———> \$17	
S16	Les médicaments y étaient-ils toujours disponibles ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	II
S17	La formation sanitaire la plus proche permet elle de résoudre la plupart des problèmes de santé que vous rencontrez dans votre ménage ?1=Oui 2=Non	
S18	De manière globale, quelle est votre niveau de satisfaction des services de santé offerts par la formation sanitaire la plus proche de votre ménage ? (Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Insatisfait Si S18=1 ou 2 S20	ll
S19		

Sectio	Section III. SANTE					
		A. Eloignement des formations sanitaires	11			
		B. Mauvaise qualité des services offerts				
		C. Insuffisance des formations sanitaires	11			
	Donnez les raisons de votre insatisfaction des services de	D. Manquements liés au Personnel de la formation sanitaire	11			
santé de votre village ?	santé de votre village ? (plusieurs réponses possibles)	E. Mauvaise gestion de la formation sanitaire	11			
		F. Insuffisance de médicaments	11			
		G. Mauvaise qualité/Insuffisance des équipements	1 1			
		H. Coût élevé de l'accès aux soins de santé	11			
		X. Autres (à préciser) :	1 1			
			''			
		A. Formations sanitaires supplémentaires	11			
S20	Quelles sont vos attentes en matière de services de santé?	B. Approvisionnement en médicament	11			
320	Autre attente ?	C. Affectation d'un personnel	11			
		D. Formations sanitaires équipées	11			
		X. Autres à préciser				

Sectio	Section IV. EDUCATION						
	Cycle d'enseignement	Maternel	Primaire	Secondaire	SAR/SM		
E01	Votre village/quartier dispose-t-il du cycle d'enseignement « Nom du cycle » ? 1=Oui 2=Non 3=Non concerné	I_I	I_I	I_I	I_I		
E02	Combien d'enfants de votre ménage fréquentent l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) le plus proche? (inscrire le nombre devant chaque cycle)				I_I_I		
E03	Combien de km parcourent en moyenne les enfants de votre ménage pour aller à l'école du/de (nom du cycle)? 1=Moins de 1 Km 2=Entre 1 et 5 Km 3=Plus de 5 Km 8=Ne Sait Pas	I_I	II	II	I_I		

Section	Section IV. EDUCATION						
E04	Quel est en moyenne le temps mis par les enfants de votre ménage pour se rendre à pieds à l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) le plus proche ? (en minutes) 998=Ne Sait Pas	_ _	_ _ _	_ _		a jouter 1 carreau	
E05	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquente les enfants de votre ménage a-t-il un cycle complet ? 1=Oui 2=Non 8=Ne Sait Pas		I_I		2ème cycle		
E06	La SAR/SM dans laquelle fréquentent les enfants de votre ménage, dispose-t-elle d'un atelier complet correspondant à leurs disciplines? 1=Oui 2=Non 8=Ne Sait Pas					I_I	
E07	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquentent les enfants de votre ménage a-t-il une salle par niveau de classe ? 1=Oui 2= Non 8=Ne Sait Pas	I_I	l_l	I.	I	1_1	
E08	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) où fréquentent les enfants de votre ménage, tous les élèves sont-ils assis sur un banc ? 1=Oui 2= Non 8=Ne Sait Pas	I_I				II	
E09	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) où fréquentent les enfants de votre ménage, procède-t-on à la distribution des livres scolaires aux élèves ? 1=Oui 2= Non 8=Ne Sait Pas	I_I	I_I				
E10	Combien d'élèves en moyenne contient la (les) classe (s) dans la(les)quelle(s) les enfants du ménage sont scolarisés dans le (nom du cycle)? 1=Moins de 30 3=Plus de 60 2=Entre 30 et 60 8=Ne Sait Pas	1_1_1	_ _	l_	_11	_ _	
E11	Comment appréciez-vous la fréquence de présence des enseignants dans la (les) classe (s) du/de (nom du cycle) dans la(les)quelle(s) les enfants de votre ménage sont scolarisés?	I_I	I_I	l <u>_</u> l		I_I	

Section	Section IV. EDUCATION						
	1=Régulier 2=Moyennement régulier 3=Irrégulier 8=Ne Sait Pas						
E12	Combien payez-vous en moyenne pour les frais exigibles (inscription, scolarité, APEE) des enfants de votre ménage dans le (nom du cycle) au cours d'une année? (inscrire le montant moyen) Si l'enquêté ne sait pas écrire Ne Sait Pas	(en FCFA)	 (en FCFA)	 (en FCFA)	 (en FCFA)		
E13	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonnable 3=Insignifiant 4=Non concerné	I_I	l_l	I_I	I_I		
E14	En plus des frais exigibles, votre ménage a-t-il payé des frais supplémentaires au personnel de l'établissement scolaire du (nom du cycle) pour qu'on admette les enfants du ménage à l'école ? 1=Oui 2=Non Si non ► E16 8 = Ne Sait Pas, sinon ou ne sait pas passez à	II	II	<u> _</u>	II		
	E16						
E15	Ces frais payés en plus dans le (nom du cycle) vous-ont-ils été imposés ? 1=Oui 2=Non	I_I	II	I_I	II		
	Lorsque les salles de classe de l'école du (nom du cycle) dans lesquelles les enfants du ménage sont scolarisés, sont eDizanguèmagées qui s'occupe des réfections?						
	A. L'APEE	I_I	II	I_I	II		
E16	B. Le Maire (Commune)	II	II	I_I	II		
	C. Une organisation du village	I_I	II	I_I	I_I		
	D. Le MINEDUB/MINESEC/MINEFOP	II	II	<u> _ </u>	II		
	E. Les Elites	I_I	ll	II	II		
	X. Autres partenaires (à préciser) Autre ?	I_I	II	I_I	II		
E17	De manière globale, quelle est votre niveau de satisfaction des services de l'éducation dans le (nom du cycle) dans votre village ? (Une seule réponse possible) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2	1_1	l_l	I_I	I_I		

Section IV. EDUCATION							
	Donnez les raisons de votre insatisfaction des services de l'éducation dans le (nom du cycle) de base dans votre village ?						
	(Plusieurs réponses possibles)						
	Autre raison ?						
	A. Eloignement des services d'éducation	I_I	I_I	I_I	l_l		
	B. Insuffisance de salles de classe	I_I	I_I	I_I	I_I		
	C. Insuffisance d'équipements	I_I	I_I	I_I	I_I		
E18	D. Insuffisance des écoles	I_I	I_I	I_I	I_I		
	E. Manquements liés au Personnel	I_I	I_I	II	l_l		
	F. Absence de distribution de manuels scolaires	I_I	I_I	I_I	I_I		
	G. Mauvais résultats	l_I	I_I	I_I			
	H. Coûts élevés de la scolarité	I_I	I_I	I_I			
	X. Autres à préciser	l_l	I_I	II	I_I		
	Quelles sont vos attentes en matière de services de l'éducation dans le (nom du cycle)?						
	(Plusieurs réponses possibles)						
	Autre attente ?						
	A. Avoir une école plus proche	II	I_I	I_I	I_I		
E19	B. Ajouter des salles de classe	II	I_I	I_I	I_I		
	C. Ajouter des Equipements	ll	I_I	I_I	II		
	D. Ajouter les écoles	ll	I_I	I_I	I_I		
	E. Ajouter le personnel	lI	I_I	I_I	II		
	F. Distribuer les manuels scolaires	lI	I_I	I_I	I_I		
	G. Améliorer les résultats	1_1	I_I	II	_		

Section IV. EDUCATION									
	H. Diminuer le	es coûts			I_I	<u> _ </u>	<u> _ </u>	11	
	X. Autres (à p	réciser)		_	I_I	<u> _</u>	ll		
Section	V. SERVICE CO	OMMUNAL			,			,	
Services communaux		CO1Avez- vous eu à demander (nom de service) à la commune dans les 12 derniers mois, c'est-à dire depuis? 1=Oui 2=Non service suivant	CO2 Comment avez-vous été accueilli, lors de votre passage à la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Bien 2=Indifféren t 3=Mal	CO3 Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune? 1=Au plus un jour 2=Entre un jour et une semaine 3=Entre une semaine et un mois 4=Entre un mois et trois mois 5=Plus de trois mois 6= En cours Si CO3=1 2, 3, 4 ou 5		CO3a Depuis combien de temps avez- vous sollicité ce service ? (en jour)	CO4 Comme nt jugez- vous ce temps? 1=Raiso nnable 2=Long 3=Très long Si CO4=1 CO6	C05 Si C04=2 ou 3, qu'est ce qui en était la cause selon vous ? 1=Personnel indisponible / absent 2=Absence de matériel de travail 3=Corruptio n 4=Autres (à préciser) ————————————————————————————————————	C06 Avez- vous eu à payer un pourboi re pour avoir ce service ? 1=Oui 2=Non
Etablissement d'actes de naissance Certification de copie de documents officiels Permis de bâtir Acte de décès		II		I			<u> _ </u>	<u> </u>	II
				ll	I_I		 		_
		II				_			_
		II	II				II	II	
Acte de	e mariage	11							
Certific domicil		II		ll					
	ion des plans lisation	I_I	<u> </u>	II			<u> </u>	<u> </u>	
Informa	ations	II	<u> _ </u>			III	<u> _ </u>	<u> </u> _	<u> </u>

Section IV. EDUCATION									
Autres	(à préciser)	I_I	<u> _ </u>	I_I	_ _	<u> _ </u>	I_I	I_I	
C07	Un membre d Communal de	_	•	assemblées villageois 2=Non	es en vue de	l'élaborati	ion du Plan	1_1	
C08		e votre ménag Non	ge est-il informe	é du montant du budg	et annuel de	votre com	nmune ?	II	
C09	Un membre de votre ménage est-il informé des dépenses et recettes de la commune de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non								
C10	La commune accompagne-t-elle votre village/quartier dans les actions de développement (animation communautaire, suivi des comités de concertation, suivi des comités de gestion, mise en place des structures de suivi du développement villageois, réalisation de vos microprojets, etc.) ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas								
C11	La commune implique-t-elle votre village/quartier dans la planification des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas								
C12	La commune implique-t-elle votre village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas							1_1	
C13		lobale, quel es eule réponse):		de satisfaction des ser 2=Indifférent	vices rendus 3=Pas satis			_	
				A. Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers					
	Donnez les raisons de votre insatisfaction	B. Non implication des populations dans la gestion communale							
C14	des services c réponses poss	•	lusieurs	C. Manquements liés au Personnel communal (absentéisme, corruption, mauvais accueil,)					
	Autre raison ?)		D. Non visibilité de l'action communale					
		E. Indisponibilité de Adjoints)	l'exécutif m	unicipal (M	aire et ses	I_I			
				X. Autres (à préciser)				
C15	Qu'attendez-v communale? possibles – pa		onses	A. Plus d'implication décision	n des popula	tions dans	la prise de	II	

Section	Section IV. EDUCATION							
	Autre attente ?	B. Plus de communication sur les actions de la commune						
		C. Plus de transparence dans la gestion	II					
		D. Plus de proximité avec les administrés	<u> _ </u>					
		X. Autres (à préciser) :	II					

Annexe 3 : Rapport de l'atelier de restitution des enquêtes du SCORECARD à NGWEI, Le, 04 décembre 2018

Annexe 4 : Arrêté préfectoral mettant en place le comité de pilotage de l'opération du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans la commune